

LE DEVOIR

Vol. LXXXVIII - N° 187

MONTREAL, LE MERCREDI 20 AOÛT 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Quand l'immobilier n'a plus la cote

Il y a quelques semaines, la Banque Royale déposait une offre de 2,4 milliards pour l'acquisition de la compagnie d'assurances London Life. Hier, Power Corporation, par l'entremise de ses filiales Great West et Groupe Investors, a fait de la surchère: 2,9 milliards pour la London. Cette bataille entre une banque et un holding est l'illustration de bien des tendances qui animent l'industrie financière. Nos informations en page B 1.

D'un côté, il y a six banques. Six institutions qui, depuis l'abolition des frontières érigées il y a longtemps de cela entre les divers métiers de la finance, ont fait l'acquisition des plus grosses sociétés de courtage en valeurs mobilières, puis des plus grosses sociétés de fiducie, avant de mettre un pied sur l'échiquier des assurances en acquérant des portefeuilles, en créant des compagnies ou, plus simplement, en mettant la main sur des compagnies. Bref, en moins de dix ans, on a assisté à une concentration sans précédent de l'épargne.

De l'autre côté et en face, le marché est beaucoup plus morcelé. D'un océan à l'autre, on compte une douzaine de joueurs importants ou influents. Cette fragmentation se reflète évidemment sur les parts de marché. Tenez, au Québec, Assurance-Vie Desjardins-La Laurentienne est au premier rang avec «seulement» 17% des parts, devant L'Industrielle-Alliance et la SSQ-Vie qui sont à égalité avec 6% des parts chacune.

Après les valeurs mobilières, après les sociétés de fiducie, les banques ont demandé au fédéral que celui-ci leur accorde le droit de vendre des produits d'assurances par l'intermédiaire de leur énorme réseau de succursales. A cet égard, il faut souligner que, le progrès technologique aidant — on pense notamment au guichet automatique —, les fonctions ou plutôt la raison d'être de la succursale a été passablement chamboulée. Autrement dit, quoi faire des pignons sur rue si ce n'est offrir toute la palette des produits financiers possibles et imaginables?

Cette question, les banques l'ont examinée avec d'autant plus de soin que bien des études démontrent que le consommateur d'aujourd'hui est très différent de celui d'hier. Comment cela? Il est volage. Il est beaucoup moins fidèle que celui d'hier. Or donc, pour le fidéliser, pour faire en sorte que l'achalandage, la fréquentation, demeure à des niveaux acceptables, ces banques ont demandé le droit de vendre des produits d'assurances.

Ottawa a refusé une première fois. Ottawa a même refusé une deuxième fois. Les banques n'ont pas abandonné la partie pour autant. Elles ont arrêté la stratégie suivante: puisqu'on peut acheter des sociétés d'assurances, avançons davantage nos pions. C'est un secret de polichinelle que les banques ont cherché, et cherchent encore, à mettre le fédéral devant le fait accompli.

En clair, elles ont multiplié des coups dans le champ des assurances en se disant: une fois qu'on aura atteint une masse critique convenable dans le domaine des assurances, le fédéral ne pourra pas nous refuser le droit de transiger des polices au sein de notre réseau.

Dans le cas qui nous intéresse, il est important de rappeler que l'actif de la Banque Royale atteint 218 milliards de dollars. Celui de la London Life est de 25 milliards. La Banque Royale est la première banque canadienne. La London est la cinquième société d'assurance-vie.

Si la Banque Royale décide dans les trois jours qui viennent de faire une contre-offre et la Great-West de jeter l'éponge, les banquiers disposeront du coup d'un formidable pouvoir de persuasion. A tout le moins, la banque serait en mesure de signaler à SA filiale de mettre un bémol, plus qu'un bémol, sur les opérations de lobbying que les assureurs poursuivent depuis des années auprès d'Ottawa afin que la dernière des frontières ne soit pas levée. Ce sera certainement le «intégrez les rangs ou rompez».

Maintenant, si Power Corporation gagne la partie, si sa filiale Great-West fusionne avec la London Life, alors on assistera à l'émergence d'un nouveau numéro un de l'assurance-vie avec un actif de 52 milliards. On est loin des 218 milliards de la Banque Royale, mais bon... En fait, si Power Corporation parvient à ses fins, il dispose alors d'une force de vente assez imposante avec 7000 agents. 7000 agents prêts à se lancer à l'assaut du marché le plus lucratif des présentes années: celui de l'épargne. Celui des baby-boomers.

Avec le vieillissement de la population, les véhicules financiers conçus pour l'épargne ont acquis une place prépondérante aux dépens de ceux confectionnés pour la consommation. L'engouement pour les produits d'épargne est tel qu'on a même constaté, dans le monde immobilier, que certains propriétaires vendent leur demeure, en achetant une plus modeste, et investissent la différence dans ces véhicules. Autrement dit, en ce qui concerne la retraite, l'immobilier n'a plus la cote qu'il avait dans le temps.

Cela dit, le geste de Power Corporation confirme que, l'industrie de l'assurance étant très morcelée, elle est appelée à être agitée par un vent de fusion-acquisition. Cette histoire est tout simplement à suivre.

MÉTÉO
 Montréal: Enssoleillé avec passages nuageux. Max: 24 Min: 10
 Québec: Ciel variable Max: 21 Min: 7
 Détails, page B 4

INDEX
 Agenda B 6 Idées A 7
 Annonces B 4 Le monde A 5
 Avis publics B 6 Les sports B 5
 Culture B 8 Montréal A 3
 Économie B 1 Mots croisés B 4
 Editorial A 6 Télévision B 7
 www.ledevoir.com

MONTREAL

Montréal, plaque internationale de la santé?, page A 3



LE MONDE

Israël menace de frapper de nouveau le Liban, page A 5



CULTURE

Des téléseries et des téléromans à la pelle à la SRC, page B 8

Douche froide pour l'UMQ

Québec ne bronche pas sur la facture du transport scolaire

MARIO CLOUTIER
 DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

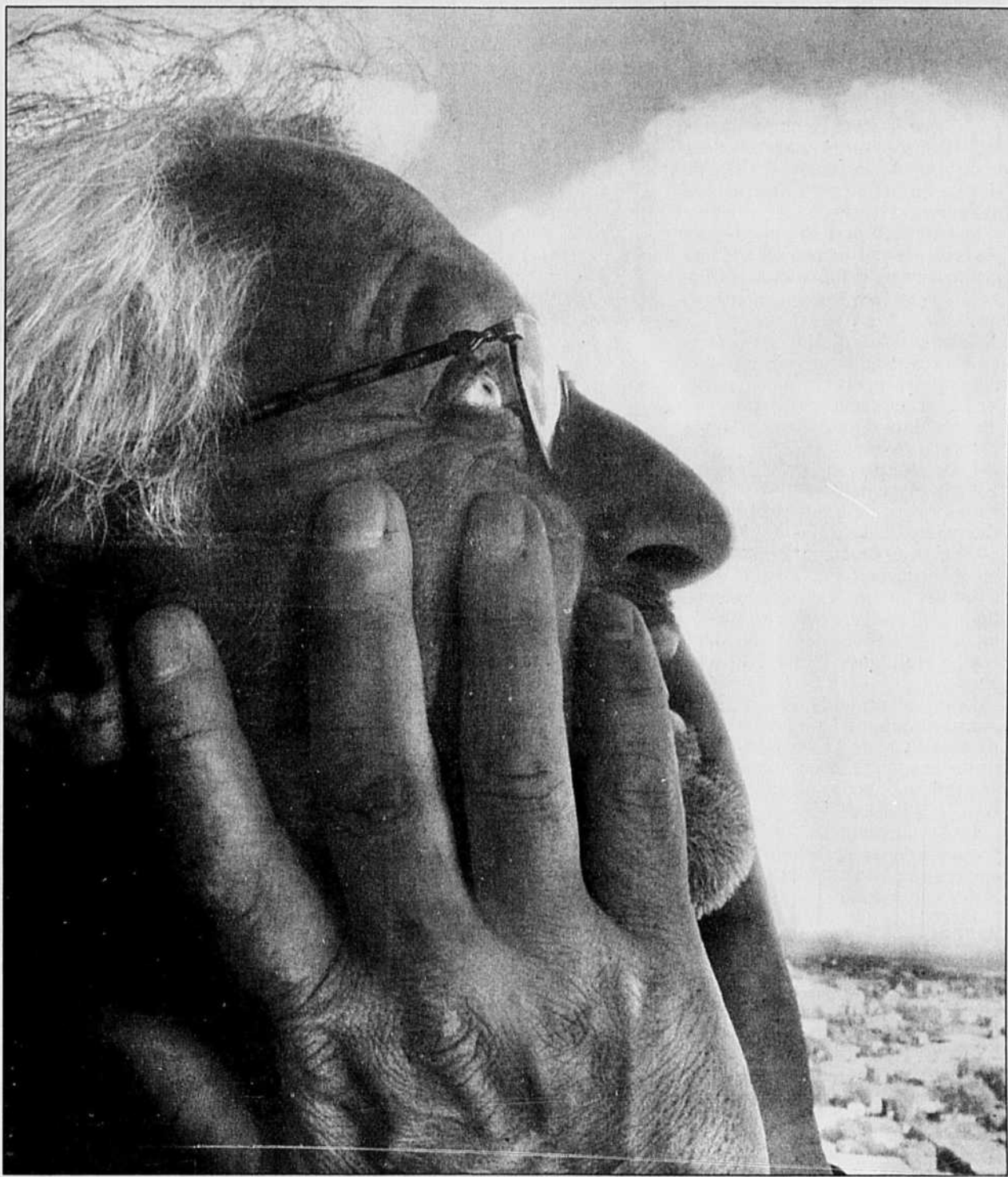
Le président de l'UMQ, Mario Laframboise, se dit déçu et inquiet devant l'inébranlable position du gouvernement Bouchard quant au montant de la facture de 500 millions et à sa décision irrévocable de transférer la responsabilité du transport scolaire aux municipalités. L'ouverture pressentie la semaine dernière dans les propos du ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, n'existe plus selon l'UMQ. M. Laframboise s'en remet donc à la rencontre de vendredi prochain avec le premier ministre

Bouchard afin d'éviter des hausses de taxes municipales. «Ca sera au premier ministre à dénouer la situation vendredi. [...] Le président du Conseil du trésor nous répète que la commande est de 500 millions et que personne d'autre que le premier ministre peut changer la commande.» Le président de l'UMQ ainsi que les membres de son bureau de direction rencontraient hier à huis clos, à Québec, le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, et un sous-ministre aux Finances dans le but de préparer la rencontre de vendredi avec le premier ministre Bouchard. Devant l'apparence d'ouverture manifestée la semaine

dernière par le ministre des Affaires municipales, l'UMQ a présenté quatre demandes hier: réduire le montant de la facture de 500 millions, séparer l'urgence de la situation du pacte fiscal, obtenir des outils pour réduire les coûts de main-d'œuvre et avoir également des moyens pour réaliser des mises en commun de services. L'UMQ avait indiqué la semaine dernière qu'elle souhaitait voir le Trésor et les Finances être mêlés aux discussions sur l'attribution de la facture de 500 millions aux municipalités. Mais M. Laframboise s'en mordait presque les

VOIR PAGE A 8: UMQ

Après les deux pôles, l'Everest!



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

APRÈS avoir foulé les deux pôles et traversé la calotte glaciaire du Grønland, l'incomparable homme des neiges du Québec, Bernard Voyer, entreprend vendredi une longue route qui le mènera d'ici le 9 octobre au sommet de la Terre, dans le repaire de son seul véritable homologue, le... Yeti!

■ À lire, page A 2.

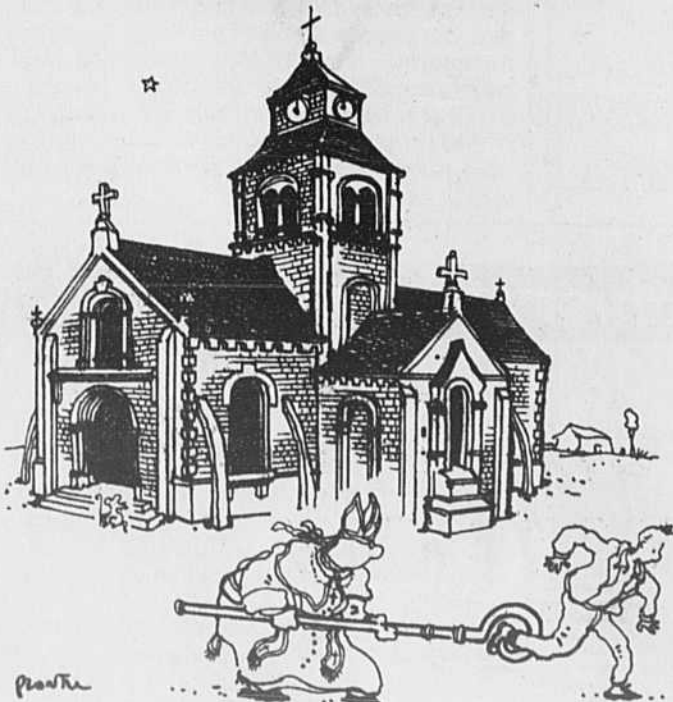
Le «zapping» des jeunes entre l'indifférence, la foi et les modes

Originaires de 135 pays, 300 000 jeunes ont envahi Paris pour participer à la douzième édition des Journées mondiales de la jeunesse. Avec ces rencontres mondiales, qui ont lieu depuis 1985 tous les deux ans, l'Église catholique tente de réduire la fracture qui la sépare des jeunes. En France, notamment, toutes les enquêtes d'opinion soulignent qu'ils se montrent davantage séduits par de nouvelles formes de spiritualité que par les religions traditionnelles.

HENRI TINCQ
 LE MONDE

Ingénieur chez Alcatel, à Nanterre, François, 26 ans, analyse froidement son avenir: «Comment un jeune pourrait-il construire sa carrière quand la seule question qui vaille est l'âge auquel l'entreprise n'aura plus besoin de lui?» Ce militant du Mouvement des cadres chrétiens (MCC) témoigne d'une vie professionnelle chaotique et heurtée de «rythmes de travail forcenés» qu'acceptent les jeunes diplômés pour rester sur le marché. A l'entendre, devant la réalité écrasante du chômage et l'effritement des «modèles», la question du sens du travail, de la vie, de la réussite revient au galop.

A l'Université du Maine, en bordure du Mans (Sarthe), l'insertion professionnelle est plus lointaine encore. «L'université, c'est le chacun pour soi,



Protha

VOIR PAGE A 8: FOI

Niveaux primaire et secondaire

8400 enseignants à la retraite

La presque totalité sera toutefois remplacée pour respecter le ratio maître-élèves

PAUL CAUCHON
 LE DEVOIR

Les écoles du Québec connaissent actuellement un mouvement de personnel sans précédent, alors qu'on prévoit la mise à la retraite d'environ 10 000 personnes œuvrant dans les commissions scolaires, dont 8400 enseignants.

C'est 8% du corps enseignant qui prend sa retraite... mais ces enseignants seront à peu près tous remplacés d'ici quelques semaines.

«Tout devrait bien se passer, mais on n'a pas eu autant de mouvement de personnel depuis le Rapport Parent», lance Me Guy Perrault, conseiller aux relations de travail pour la Fédération des commissions scolaires du Québec.

A la Fédération des commissions scolaires, on avait en main hier les dernières données de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, la CARRA, qui faisait le point sur le programme de départs volontaires lancé par le gouvernement.

Au 18 août, la CARRA totalisait donc 30 464 demandes de départs à la retraite dans le secteur public, dont environ 14 300 dans le secteur de la santé, 12 246 dans le secteur de l'éducation (primaire, secondaire et collégial) et 3646 dans la fonction publique. On sait qu'avec 30 000 départs, Québec double carrément l'objectif initialement prévu.

Selon les chiffres fournis par la Fédération des commissions scolaires, on compte environ 10 300 départs dans les commissions scolaires, dont 274 cadres.

Les cadres qui n'adhéraient pas au régime de retraite des enseignants ont jusqu'au 30 septembre pour signifier leur intention de prendre leur retraite, et M^e Perrault pré-

«On n'a pas eu autant de mouvement de personnel depuis le Rapport Parent»

VOIR PAGE A 8: ENSEIGNANTS

Un second souffle à la SQ

Guy Coulombe propose de modifier substantiellement l'encadrement et la formation des policiers

MARIE-ANDRÉE CHOUNARD
 LE DEVOIR

Un plan d'action concocté par le directeur général intérimaire de la Sûreté du Québec pourrait créer une petite «révolution» au sein du corps policier national: pendant que la commission Poitras examine la SQ sous certaines coutures, Guy Coulombe met de l'avant une stratégie qui suppose notamment des modifications substantielles dans le processus de formation des policiers, telle l'obtention souhaitée d'un diplôme universitaire.

Plutôt silencieux depuis son arrivée à la tête de la Sûreté du Québec, en novembre dernier, Guy Coulombe a concocté ces mois durant une série d'orientations prévues jusqu'en l'an 2000 au sein desquelles l'encadrement et la formation des forces policières occupent une place de choix. De la formation universitaire fortement souhaitée pour les forces en place et celles à venir, jusqu'à un rapport quotidien d'activités dans le but d'assurer la qualité du travail, les mesures sont nom-



Guy Coulombe

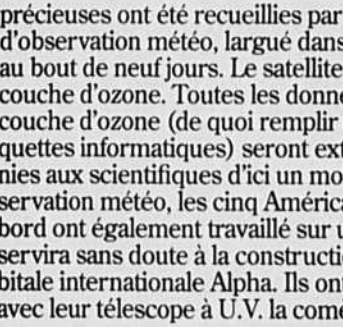
VOIR PAGE A 8: SQ

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

Discovery: succès complet

Cap Canaveral, Floride (AP) — Contrairement à *Mir*, pas de problèmes pour *Discovery* avec une journée de retard en raison de mauvaises conditions météorologiques, la navette spatiale américaine est revenue sur Terre hier après une mission de 12 jours. *Discovery* s'est posée sans encombre sur la piste d'atterrissage du Centre spatial Kennedy à Cap Canaveral (Floride), par temps clair. La navette et ses six membres d'équipage ont ainsi achevé une mission de 12 jours et 7,5 millions de kilomètres au cours de laquelle des informations scientifiques précieuses ont été recueillies par un satellite allemand d'observation météo, largué dans l'espace puis récupéré au bout de neuf jours. Le satellite a notamment examiné la couche d'ozone. Toutes les données recueillies sur la couche d'ozone (de quoi remplir une demi-tonne de disquettes informatiques) seront extraites du satellite et fournies aux scientifiques d'ici un mois. Outre le satellite d'observation météo, les cinq Américains et le Canadien à bord ont également travaillé sur un petit bras articulé qui servira sans doute à la construction de la future station orbitale internationale Alpha. Ils ont également observé avec leur télescope à U.V. la comète Hale-Bopp.



précieuses ont été recueillies par un satellite allemand d'observation météo, largué dans l'espace puis récupéré au bout de neuf jours. Le satellite a notamment examiné la couche d'ozone. Toutes les données recueillies sur la couche d'ozone (de quoi remplir une demi-tonne de disquettes informatiques) seront extraites du satellite et fournies aux scientifiques d'ici un mois. Outre le satellite d'observation météo, les cinq Américains et le Canadien à bord ont également travaillé sur un petit bras articulé qui servira sans doute à la construction de la future station orbitale internationale Alpha. Ils ont également observé avec leur télescope à U.V. la comète Hale-Bopp.

L'ordinateur de Mir est réparé

Moscou (AFP) — Les cosmonautes à bord de *Mir* ont réparé hier l'ordinateur central de la station orbitale, et ils se préparent à une intervention cruciale pour rétablir l'électricité dans le complexe spatial, a indiqué le Centre de contrôle des vols spatiaux russe. Mais ces réparations n'auront pas lieu avant la fin de la semaine, le temps que *Mir* puisse retrouver son régime de fonctionnement habituel après la panne d'ordinateur survenue lundi. Il faut compter «au moins deux jours» pour que la situation revienne à la normale, a indiqué l'ingénieur principal du Centre de contrôle des vols (TSOUP) Michail Pronine. L'ordinateur central «est réparé, il n'y a plus à parler de ce problème», a indiqué le TSOUP. «Le Centre de contrôle des vols a analysé le problème au sol et a demandé aux cosmonautes de changer un bloc de l'ordinateur en panne» hier, a expliqué un des porte-parole. Le dernier problème à résoudre concerne l'orientation de la station: elle est assurée depuis la panne d'ordinateur par des moteurs auxiliaires, obligeant à puiser dans les réserves d'essence. Une fois que toutes les données auront été à nouveau chargées dans l'ordinateur réparé, d'ici deux jours en principe, l'orientation de la station pourra à nouveau être assurée en mode automatique.

Monstrueux reptile

Iquitos, Pérou, (AFP) — Un reptile mesurant approximativement 40 mètres de long et cinq de large a été aperçu par les habitants de Nuevo Tacna, une petite commune de l'Amazonie péruvienne, rapporte la presse locale. Les quelque 600 habitants de ce village qui s'étaient rassemblés pour assister à un match de football auraient aperçu jeudi dernier ce monstre. Après avoir détruit sur son passage de nombreux arbres, il aurait ensuite disparu dans les eaux du fleuve Amazone. «Alors que le match se déroulait, raconte Luis Inuma Lavi, employé à la Direction du développement régional, la terre a commencé à trembler, le ciel s'est obscurci et le vent s'est mis à souffler comme s'il annonçait un violent orage. C'est alors qu'un monstre est apparu qui ressemblait à un gigantesque serpent.» Selon Luis Inuma, l'animal avait sur la tête deux longues antennes, qui ressemblaient à des trompes d'éléphants, et des oreilles d'un mètre de large.

Lever de soleil antarctique

(AP) — Le soleil s'est levé hier matin pour 154 Américains et 10 Néozélandais sur les bases du détroit de McMurdo, en bordure de la banquise de Ross, dans l'Antarctique. Bana! Pas tant que ça: cela ne leur était pas arrivé depuis 160 jours. Avant cet événement, qui marque le retour du printemps en Antarctique, le ciel a offert un véritable feu d'artifices aux habitants de McMurdo. «Nous avons eu un spectacle fantastique de nuages nacrés, puis une brume bleue sur la glace orange et le ciel couleur feu», a commenté l'Américain Russel Bixby. «Des nuages étaient topaze, émeraude, saphir sur un fond bleu foncé au nord à côté du soleil (encore invisible) devenant noir violet au sud». Ils côtoyaient d'autres nuages «pourpres, pêche, orange, dorés et rouges. C'était un spectacle d'un autre monde», a ajouté M. Bixby.

Grand solde d'été au Club 402-HOMME 50% et plus

Costumes d'été, importés d'Italie

laine ≈ coton ≈ lin rég. 250\$ Solde 399 \$

Vestes d'été, importés d'Italie

laine ≈ coton ≈ lin rég. 695\$ Solde 299 \$

Pantalons 100 % laine, importés d'Italie

rég. 195\$ Solde 99 \$

Pantalons 100 % coton, importés d'Italie

rég. 150\$ Solde 75 \$

1118, rue Sainte-Catherine O., Suite 200, Montréal (Québec) H3B 1H5 tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h Samedi de 10h à 16h Tous les soirs après 18h sur rendez-vous seulement

Le débat sur la partition du Québec

Finie l'unanimité au conseil de LaSalle

Un conseiller indépendant a changé son fusil d'épaulé et tentera de convaincre ses collègues d'adopter la résolution pro-unité

Malgré la fin de non-recevoir servie la semaine dernière par le maire Michel Leduc, bon nombre de citoyens de la ville de LaSalle n'entendent pas jeter l'éponge dans le dossier de l'adoption par le conseil municipal d'une motion à saveur partitionniste.

JEAN DION
LE DEVOIR

La lutte n'est pas terminée à LaSalle. En fait, elle a repris de plus belle hier lorsque le conseiller indépendant Antonio Massana a annoncé qu'il faisait volte-face et appuyait désormais l'entêtement par la Ville d'une résolution prévoyant son maintien au sein du Canada en cas de souveraineté du Québec.

«J'ai fait une erreur», a expliqué M. Massana au sujet de son vote en faveur d'une résolution fort diluée qui se contente de relancer la balle de la défense de l'unité canadienne dans le camp du ministre des Finances et député fédéral de LaSalle-Emard, Paul Martin. Le 11 août dernier, lors d'une assemblée particulièrement houleuse du

conseil municipal, le maire Leduc et les conseillers avaient adopté à l'unanimité ladite motion, refusant d'exaucer le vœu de plusieurs centaines de citoyens présents.

M. Massana affirme maintenant qu'une consultation de ses commettants et une étude en profondeur de la résolution pro-unité l'ont convaincu de rectifier son tir, et il entend essayer de convaincre ses collègues du conseil de l'imiter. La résolution pro-unité, a-t-il indiqué hier, «est honnête et légale, et je n'y vois aucune allusion à la partition».

Cette résolution affirme pourtant «que le conseil de la ville de LaSalle demande au gouvernement du Canada que son territoire continue à faire partie du Canada, sans tenir compte du résultat de tout autre référendum provincial» et «que si le gouvernement du Québec tient un autre référendum ou proclame la séparation unilatérale du Québec de la fédération canadienne, le gouvernement du Canada prenne toute mesure constitutionnelle, légale et politique pour protéger et défendre notre présence continue au sein du Canada».

Le débat fait rage depuis un bon bout de temps à LaSalle. En juillet dernier, le conseil municipal avait, à l'instigation du maire Leduc, adopté un premier texte indiquant que les élus n'avaient pas à se mêler, à titre de conseillers, des questions relatives à l'unité nationale. Il avait alors été

résolu «que la Ville de LaSalle poursuive sa tradition de non-ingérence et de non-influence dans l'expression des choix personnels de ses citoyens, tant dans le domaine politique, religieux, qu'autre».

Mais les «unionistes» sont revenus à la charge, avec pour résultat le renvoi de la pomme de discorde au ministre Martin. Ils ont aussi promis de talonner le conseil tant qu'une résolution pro-unité ne serait pas adoptée, ce à quoi le maire Leduc a répliqué qu'il n'était pas question pour lui, en dépit des pressions, de changer d'idée. Il a fermement réitéré cette position hier.

Quant à M. Massana, il estime que les commentaires de M. Leduc à l'endroit des «partitionnistes» avaient fait en sorte que la Ville déroge à sa politique initiale de neutralité. «Si le maire s'ingère, j'ai aussi le droit de m'ingérer» en faveur de l'unité canadienne, a-t-il dit.

L'affaire n'est donc pas terminée, d'autant moins que le groupe de citoyens pro-unité de LaSalle affirme avoir en mains un «plan B» pour vaincre la résistance du maire. On refuse cependant pour l'heure d'en dire davantage à ce sujet.

A ce jour, 40 municipalités du Québec se sont dotées d'une résolution d'appui à l'unité canadienne.

Plaines d'Abraham

De la peinture rouge sur la statue du général

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Québec — De la peinture rouge a été lancée sur le visage et le buste de la statue du général Charles de Gaulle qui trône près des plaines d'Abraham, à Québec.

Sur un petit écriteau planté aux pieds du général, on pouvait lire, hier matin: «Le sang des Canadiens à Dieppe. Tu peux bien rougir... Vieux bâtarde».

Selon la police de Québec, personne n'a revendiqué le méfait qui, de toute évidence, était destiné à rappeler la mort de centaines de soldats canadiens lors du débarquement de Dieppe, il y a 55 ans.

L'ancien président français, alors en exil en Angleterre, dirigeait les forces françaises durant la Deuxième Guerre mondiale.

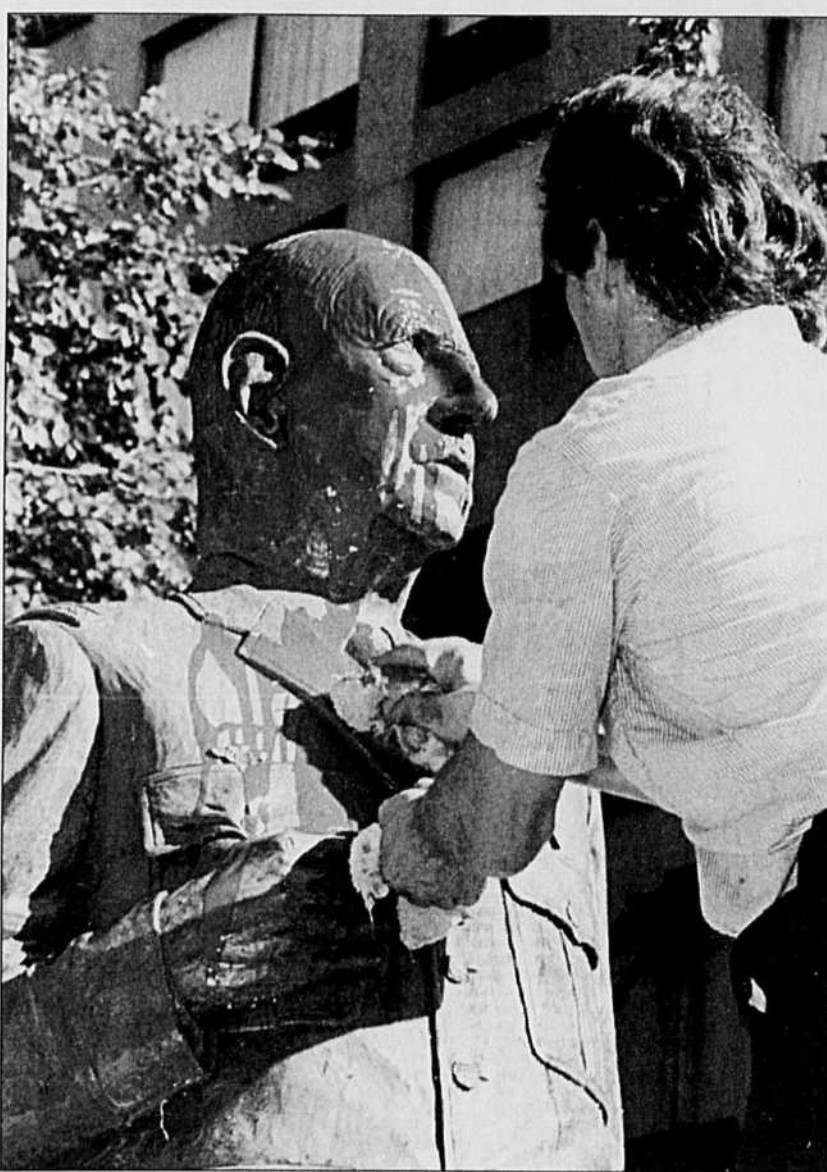
Charles de Gaulle a marqué autrement le souvenir des Québécois qui n'ont pas oublié l'incident diplomatique qu'il avait créé en 1967 quand, du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, il avait lancé: «Vive le Québec libre!».

Le gouvernement de Lucien Bouchard a souligné l'anniversaire du passage du général controversé, il y a trente ans, en érigeant une statue à son effigie près des plaines d'Abraham, le 23 juillet dernier.

Le dévoilement de la statue avait provoqué une confrontation entre des anciens combattants, des fédéralistes et des souverainistes.

Pierre Roy, fédéraliste et vétéran de la Seconde Guerre, estimait hier que cet acte de vandalisme pourrait être lié à la diffusion d'informations voulant que des policiers français de Dieppe aient fait feu sur les Canadiens lors du débarquement de Normandie, en 1942.

L'agent Gaëtan Simard a indiqué hier que c'est une station de radio locale qui a alerté les policiers du vandalisme dont avait été l'objet la statue du général. C'est la première fois que



CLÉMENT ALLARD PRESSE CANADIENNE

La statue du général de Gaulle a dû être débarbouillée, hier, après qu'un vandale l'eût aspergée de peinture rouge.

celle-ci est la cible de vandales.

«Aucun suspect n'a été interpellé, et le méfait n'a pas été revendiqué», a précisé l'agent Simard, hier. Une enquête sera ouverte même si la police de

Québec juge qu'il s'agit d'un «méfait mineur». Hier matin, les employés d'une entreprise locale de nettoyage travaillaient à enlever la peinture répandue sur la statue du général.

Une dernière ronde de négociations démarre aux Postes

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les travailleurs syndiqués de la Société canadienne des postes ont entrepris hier une dernière ronde de négociations avec la partie patronale, en présence de conciliateurs.

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, qui compare sa situation à la bataille que viennent tout juste de remporter les travailleurs d'UPS aux États-Unis, revendique une sécurité d'emploi accrue pour ses 45 000 membres, dont le tiers occupe un emploi à temps partiel. Selon le syndicat, 9000 employés temporaires ne possèdent aucune sécurité d'emploi. «La question du temps partiel est identique», a commenté Darrell Tingley, président du Syndicat des travailleurs et travailleuses des Postes.

«Ce sont les mêmes questions sur lesquelles ils se sont battus aux États-Unis, et ils ont réussi, et nous allons réussir dans cette ronde de négocia-

tions.» Le syndicat demande aussi une augmentation de salaire de 8,6 % pour la durée d'une convention collective de 18 mois. Un salarié de la Société canadienne des postes gagne en moyenne 35 000 \$ par an.

Le mois dernier, le syndicat, qui dispose d'un fonds de grève de 30 millions de dollars, affirmait que 89,5 % de ses membres avaient voté en faveur de la grève. Les pourparlers de cette semaine avec deux médiateurs nommés par le gouvernement marquent le début du compte à rebours au terme duquel les deux parties seront légalement en position de grève ou de lock-out, soit dès la mi-septembre.

Les deux parties interprètent très différemment les impacts potentiels d'une proposition de compression budgétaire de 20 millions. M. Tingley soutient que cela se traduira par 4000 mises à pied. La Société canadienne des postes affirme qu'aucun emploi ne sera menacé.

tombée publicitaire: le vendredi 5 septembre

Ne manquez pas notre cahier spécial

LE DEVOIR

salon du livre de Québec

publié le 13 septembre prochain!

LE DEVOIR

MONTREAL

Montréal, pôle international de la santé?

Un comité de travail propose d'attirer les patients et les spécialistes étrangers

Un rapport sur le développement de l'industrie de la santé à Montréal soumet une vingtaine de recommandations au gouvernement du Québec dont certaines pourraient susciter de profondes réflexions.

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Un comité d'experts du milieu de la santé demande au gouvernement de permettre la réouverture des sections fermées de certains hôpitaux pour accueillir une clientèle étrangère qui paierait pour être soignée.

Cette idée permettrait de faire connaître outre-frontière «la réputation enviable sur le plan médical» de la région métropolitaine, qui deviendrait ainsi plus attrayante pour les spécialistes étrangers. En outre, cela générerait des revenus. A Toronto, un hôpital pour enfants réussit ainsi à empêcher annuellement 2,5 millions.

Il s'agit d'une des recommandations formulées dans le rapport du comité santé rendu public hier matin. Ce comité est composé d'une trentaine de personnes issues notamment d'entreprises locales au secteur de la santé (Merck-Frosst, par exemple) et des représentants du réseau public de la santé (hôpital Sainte-Justine, Régie de la santé et Hôpital général de Montréal).

A l'initiative du maire Pierre Bourque, ce comité a analysé les possibilités de mettre en place les conditions nécessaires pour faire de l'industrie de la santé «un pôle industriel de premier plan pour la région de Montréal». L'ouverture au marché étranger des malades fortunés est l'un de ces éléments.

«La priorité pour nous, c'est l'ouverture des hôpitaux aux étrangers. Nos machines sont utilisées seulement huit heures

par jour. On n'a pas le temps d'en amortir le coût qu'il faut les changer», a commenté la présidente du comité santé, Hélène Desmarais, présidente du Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal.

Mme Desmarais affirme que ses collègues et elle attendent «un engagement du gouvernement dès cet automne» sur ce dossier. Le comité souhaite notamment qu'une étude de faisabilité d'un tel projet soit enclenchée.

Médecins étrangers

D'autres recommandations ont toutefois été présentées au gouvernement du Québec. Ainsi, le comité demande que les règles d'embauche des médecins étrangers soient assouplies. Dans le rapport, on note que «les experts consultés ont déploré le fait qu'avec le temps, ces règles aient rendu pratiquement impossible l'embauche [...] de grands spécialistes étrangers, fussent-ils les meilleurs au monde».

Le comité suggère également de revoir les modes de rémunération des services médicaux, notamment en ce qui a trait à la rémunération des services rendus par «télé-médecine». En clair, le comité souhaite que les actes médicaux à distance (avis donné à un confrère par téléphone, par exemple) puissent être payés. Le comité y voit l'occasion de stimuler l'industrie par l'installation d'équipements sophistiqués.

Par ailleurs, on recommande que le réseau de la santé fasse appel systématiquement à l'industrie locale pour la fourniture d'équipements et de services spécialisés, question de permettre un développement accru des entreprises montréalaises.

Si le ministre d'État à la métropole, Serge Ménard, se montre favorable à une philosophie, il ne se montre pas très chaud à l'idée que le gouvernement en fasse une règle dans les établissements de santé. «La première chose à faire est de rendre notre réseau plus conscient de l'excellence des produits que nous fabriquons ici et de les acheter quand ils sont compétitifs», a-t-il dit.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Le maire de Montréal Pierre Bourque et le ministre d'État à la métropole, Serge Ménard.

Commission de développement de la métropole

Un premier débroussaillage

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Une centaine d'organismes, syndicaux, communautaires, culturels et environnementaux, entre autres, ont été sollicités au cours des dernières semaines par le gouvernement en vue de nommer les représentants socio-économiques devant siéger à la future Commission de développement de la métropole.

Les organismes ont jusqu'à la fin du mois pour proposer le nom de personnes pouvant représenter les intérêts non pas de groupes précis, mais d'un secteur d'activités global (transport, tourisme, affaires, par exemple). La CSN a été invitée à faire des propositions. Ce n'est toutefois pas le cas des corporations de développement économique et communautaire (CDEC) à Montréal, non plus que celui du Musée des beaux-arts et du Musée d'art contemporain.

Cette première étape de débroussaillage constitue l'un des préparatifs en marche pour mettre en place cet automne la Commission de développement de la métropole. Selon la loi sanctionnée le 19 juin dernier, 13 personnes seront nommées par le Conseil des ministres pour siéger à la commission aux côtés des 26 représentants issus du milieu municipal. Ces représentants socio-économiques bénéficieront d'un droit de vote au même titre que les élus municipaux. Cet élément a soulevé un tollé au cours des derniers mois.

Quant aux élus municipaux, ils seront au nombre de 26. Ces derniers, outre les élus désignés d'office comme le maire de Montréal, doivent être choisis d'ici la mi-septembre par les conseils municipaux ou les maires des villes.

La commission aura le développement économique, l'aménagement du territoire et le transport comme champs de responsabilités. L'élaboration de plans stratégiques devra être adoptée au cours de 1998.

Les membres de la commission auront également à se prononcer sur le mélange que tous qualifient de nécessaire dans les structures gouvernementales qui agissent sur le territoire de la commission.

Réforme à la SQ

Barbeau est sceptique

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Les éléments de réforme annoncés hier par le directeur général par intérim de la Sûreté du Québec (SQ), Guy Coulombe, ont été accueillis avec enthousiasme et scepticisme par l'ex-directeur général de cette force policière, Serge Barbeau.

M. Barbeau estime que l'idée d'augmenter la formation des policiers et d'ouvrir les rangs à des gens ayant une formation universitaire et pas uniquement à des finissants en techniques policières provient d'un exercice de remue-méninges déjà fait par M. Barbeau et ses collaborateurs et commandants de région.

Sans l'aval des syndicats, celui des policiers et des officiers, rien ne pourra être fait, a cependant prévenu M. Barbeau hier, au moment où il était interviewé, en marge de la commission Poitras qui enquête sur la SQ.

«Des universitaires en criminologie, par exemple, comme officiers de direction à la SQ, c'est un concept qui a commencé à cheminer dans les années 1980 et qui a rencontré toutes sortes d'embûches».

«Il n'y avait aucune ouverture. Nous avons eu une fin de non-recevoir très claire de l'Association des policiers provinciaux du Québec et de la part des représentants des officiers supérieurs».

«S'il y a une ouverture, il faut sauter dessus. Le faire sans avoir l'appui de toutes les instances risquerait de créer d'autres problèmes plutôt que d'en régler», a-t-il déclaré.

Les syndicats ne voulaient pas d'un système où un poste était accordé à une personne de l'extérieur n'ayant pas franchi les échelons à l'interne, a expliqué M. Barbeau.

«Ils protégeaient les membres de leur syndicat et ne voulaient pas que des promotions échappent à leurs membres».

Aux yeux de M. Barbeau, les changements annoncés par M. Coulombe visent à montrer que la SQ va de l'avant.

Couvre-chef



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

SI L'HABIT ne fait pas le moine, le couvre-chef ne fait pas le chef. C'est tête nue que le directeur du Service de police de la CUM, Jacques Duchesneau, a annoncé hier la création de l'Institut de partenariat de la police avec les citoyens (IPC), alors que Marie-France, 10 ans, portait l'habit et le képi. Le programme de l'IPC, qui cherche à créer des liens de confiance et de partenariat entre les policiers et les citoyens, débute en octobre prochain. Pendant 10 semaines, 40 citoyens — choisis par tirage au sort parmi les personnes qui se seront inscrites — découvriront les réalités et les défis auxquels les policiers font face chaque jour et pourront même accompagner un superviseur lors d'une patrouille. Les citoyens de 18 ans et plus ont jusqu'au 12 septembre pour remplir un formulaire d'inscription, disponible dans les postes de quartier et certains organismes communautaires.

EN BREF

Interdiction des produits de tofu: des précisions

(PC) — Le ministère québécois de l'Agriculture et de l'Alimentation a tenu, hier, à préciser que les produits de tofu et à base d'autres protéines végétales sont autorisés au Québec, «s'ils sont correctement identifiés et présentés en fonction de leurs caractéristiques propres». Sont interdits de vente les produits «prêtant à confusion avec les produits laitiers par leurs présentation, couleur, forme et usage». Le produit de marque Koyosoy, importé des États-Unis, causait problème de l'avis du ministère québécois, car il était présenté sous les mêmes couleurs et consistances que certains fromages. Il est d'abord apparu dans le commerce sous un aspect gris et spongieux et il était donc

en règle, a noté Jocelyne Dagenais, porte-parole du ministère. Mais la confusion a été créée quand d'autres lots de Koyosoy sont apparus plus tard, avec ajout de caséine pour le rendre plus ferme et de colorant orange, ce qui pouvait le faire méprendre pour un fromage à base de lait. Un avis a alors été signifié au distributeur concerné; le ministère a

permis que soit écoluée au détail la marchandise déjà distribuée car elle ne présentait pas de danger pour la santé publique, a ajouté la porte-parole. Les règlements sur le commerce de succédanés de produits laitiers sont en vigueur depuis 20 ans au Québec et sont équivalents à ceux de plusieurs autres provinces, a indiqué Mme Dagenais.

Conseillers en décoration
Comptoirs de pièces de plomberie
Consultation gratuite des As-Plombiers

30 salles de bain en démonstration
Faut voir...

la boutique de plomberie
DÉCORATION 25

25^e avenue et 640 Ouest, St-Eustache • tél.: 473-8492 • Internet: www.decor25.com

Affaire Matticks

On aurait cherché des poux aux trois enquêteurs internes

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Des enquêteurs de la Sûreté du Québec auraient essayé de trouver des fautes professionnelles dans le passé des trois enquêteurs internes chargés de faire la lumière sur les irrégularités commises par des collègues dans le cadre de l'affaire Matticks.

Interrogé à ce sujet, le directeur général adjoint Gilles Falardeau, qui coordonnait l'enquête interne, a reconnu hier avoir entendu des rumeurs à ce sujet.

Ces rumeurs circulaient au moment du déclenchement de l'enquête du juge Jean-Pierre Bonin désigné par le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, à l'été 1996, pour connaître les difficultés vécues par les trois enquêteurs internes.

«À ce moment-là, la tension est extrême. Tout le monde se prépare un peu contre tout le monde. Autant au niveau de l'Association des policiers provinciaux du Québec, des enquêtes que des policiers concernés personnellement. Tout le monde se prépare et prépare un dossier contre tout le monde», a relaté M. Falardeau.

«A-t-on trouvé quelque chose dans leur carrière pouvant leur être reproché?», a demandé M. Jean Keable, l'avocat des trois enquêteurs.

«On n'a jamais entendu parler qu'ils avaient trouvé quelque chose

concernant les trois policiers [Bernard Arsenault, Louis Boudreau et Hilaire Isabelle]», a ajouté M. Falardeau.

Plus tôt dans la journée, M. Falardeau avait indiqué que plusieurs policiers avaient demandé de pouvoir retenir les services d'un avocat pour les conseiller sur la conduite à suivre dans l'enquête Bonin. Il revient à la Sûreté du Québec de défrayer de tels services.

Devant l'avalanche des demandes, le directeur général Serge Barbeau avait statué qu'aucune autorisation ne serait donnée avant qu'une politique claire ait pu être établie.

La première avalanche de demandes avait déferlé avant que le juge Bonin indique quels étaient les policiers qu'il voulait rencontrer dans le cadre de son enquête.

Le témoignage de M. Falardeau se poursuit aujourd'hui. Il permettra vraisemblablement de savoir combien de policiers ont fait une telle demande et combien ont obtenu gain de cause.

A l'enquête Poitras, dix-huit policiers et officiers de la Sûreté du Québec ont droit aux services d'un avocat. Hier encore, un dix-neuvième policier a demandé à être ajouté à la liste. La commission entendra ses motifs au cours d'une prochaine séance de travaux.

Blacks INTERNATIONAL

Nous avons un grand choix de sacs pour la rentrée scolaire



DEUX MAGASINS:
1101, av. Laurier, Outremont
Tél.: (514) 271-1314 / 2126
3525, ch. Queen Mary, Montréal,
Tél.: (514) 739-4451 / 2141



NOUVEAUTÉ
LES PLUS GRANDES HISTOIRES
D'AMOUR DE TOUS LES TEMPS

Guérin / Littérature
274 pages, 24,50 \$

Carla Casalegno
Auteure

Ce livre parle d'amour de la première à la dernière page. Amour littéraire, humain, passionnel, spirituel, entraînant dans l'abîme, élevant jusqu'au ciel.

Comme le rappelle Carla Casalegno dans son Introduction, les Grecs avaient trois mots pour exprimer les différentes nuances de l'amour, et le troisième n'atteint sa vraie signification que dans l'expérience chrétienne.

GUÉRIN, éditeur ltée
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923
Adresse Internet:
http://www.guerin-editeur.qc.ca

• LES ACTUALITÉS •

300 000 jeunes pèlerins au pied de la tour Eiffel

Sainte Thérèse de Lisieux est donnée en exemple à la jeunesse

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Au moins 300 000 jeunes pèlerins venus du monde entier se sont rassemblés hier après-midi au pied de la tour Eiffel à Paris pour le coup d'envoi officiel des Journées mondiales de la jeunesse (JM), donné lors d'une messe en plein air.

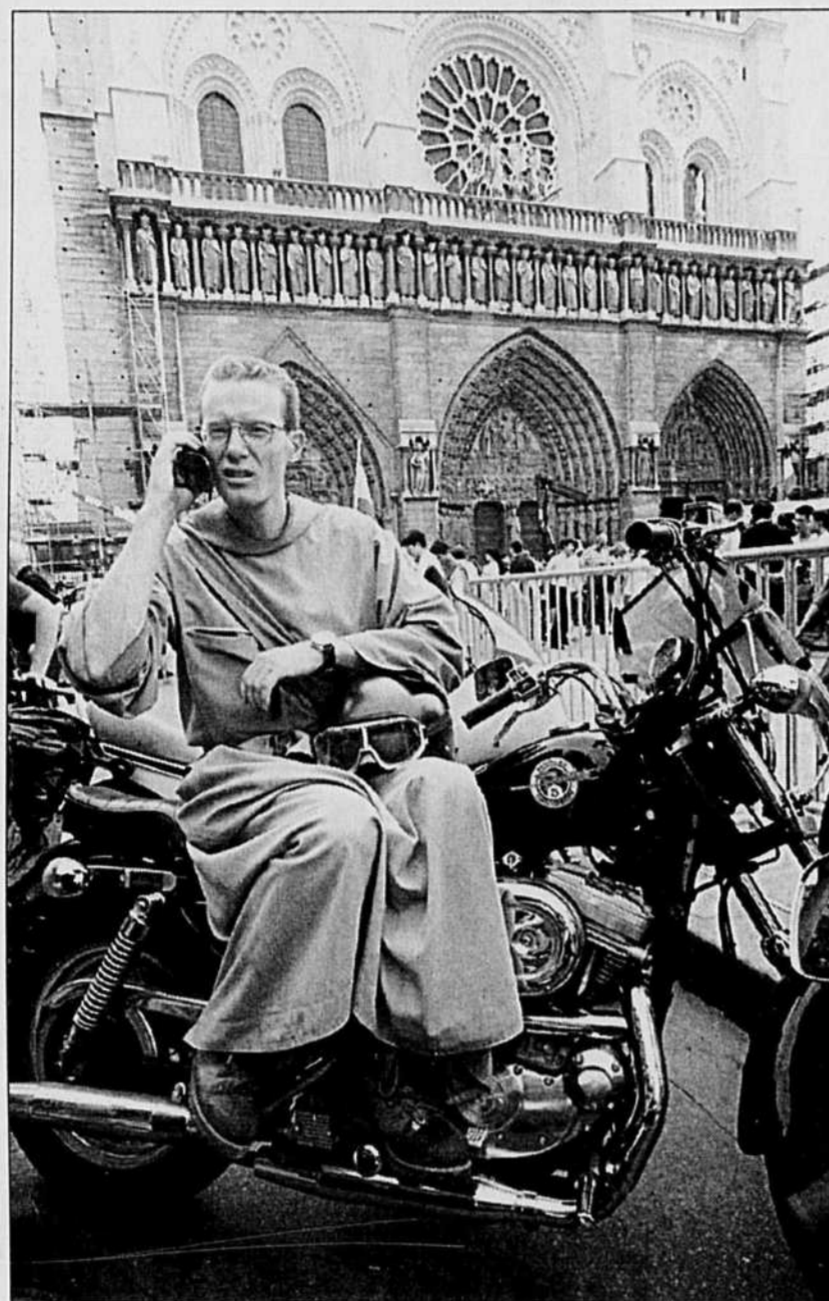
Le cardinal de Paris, Mgr Jean-Marie Lustiger, entouré de quelque 400 évêques, a appelé son auditoire enthousiaste à ne pas « limiter (ses) ambitions ». « Vous vous résignez d'avance à un petit bonheur, à un petit succès. Eh bien, non! Ne vous résignez pas! Ne choisissez pas la médiocrité! Dieu veut pour vous le plus grand bonheur! Au nom du Christ, je vous appelle à la plus haute ambition, l'ambition de l'amour, l'amour sans limite, la seule ambition qui ne déçoit pas », a-t-il lancé aux jeunes venus de quelque 160 pays pour une semaine de rencontres et de célébrations, qui culmineront dimanche lors d'une messe célébrée par le pape Jean Paul II.

À l'occasion de cette messe d'accueil, dédiée à sainte Thérèse de Lisieux, morte il y a 100 ans, à l'âge de 24 ans, dans un monastère de carmélites français, le cardinal Lustiger a exalté l'image de cette « jeune fille de [leur] âge », qui a eu « l'intuition foudroyante de l'amour « pour réussir à coup sûr sa vie ».

Vêtus de shorts pour supporter la canicule, arborant le drapeau de leur pays, les pèlerins avaient dû patienter plusieurs heures avant le début des célébrations, donnant des allures de plage à l'élégante esplanade parisienne entourant la tour Eiffel.

Le nombre de pèlerins réunis hier, presque équivalent à la foule que l'on n'attendait que pour la messe célébrée par le pape dimanche prochain en clôture des JM, a été un premier succès pour les organisateurs.

Les ecclésiastiques étaient longtemps restés inquiets de la faible mobilisation de la jeunesse française, dont moins de 50 % déclare croire en Dieu. Quant aux étrangers, venus de 160 pays, Mgr Lustiger a souligné qu'ils « n'ont jamais été si nombreux » aux précédentes JM. Les contingents les plus nombreux viennent d'Italie et des autres pays européens, mais l'Iran, la Mongolie et le Zimbab-



Assis sur sa Harley-Davidson en face de la cathédrale Notre-Dame, le père Antoine Schmidt, aumônier d'une association catholique de motocyclistes, a passé un coup de fil en attendant que se mettent en marche les pèlerins en direction du Champ-de-Mars et de la tour Eiffel.

we étaient également représentés.

À côté d'un drapeau de la Corée du Sud, 150 Libanais venus du diocèse de Jebeil ont raconté qu'ils sont venus à 2500 du pays des cèdres. « Le pape

nous avait invités en mai dernier, lorsqu'il est venu chez nous », racontent-ils. Bien que conviés à participer à la célébration, les adultes étaient rares, hier, au pied de la tour Eiffel.

LAURENT REBOURS ASSOCIATED PRESS

Conférence sur l'unité nationale

McKenna et cie iront à Calgary

PRESSE CANADIENNE

Fredericton — La conférence des premiers ministres sur l'unité nationale, à laquelle n'assistera pas Lucien Bouchard, aura lieu le mois prochain à Calgary, a annoncé à Fredericton, hier, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna.

Le fait que cette rencontre ait lieu dans l'ouest du pays, les 14 et 15 septembre, n'a aucune signification cachée, a précisé M. McKenna. « Nous nous sommes rencontrés une première fois à St. Andrews [Nouveau-Brunswick], sur la côte est, il y a plusieurs semaines, a-t-il rappelé. Nous avons pensé que c'était plus pratique pour les premiers ministres de l'Ouest et qu'il était naturel d'équilibrer les choses. De par sa localisation au centre de l'Ouest canadien, Calgary s'avérait un bon endroit », a poursuivi M. McKenna.

Lors de leur conférence annuelle, plus tôt ce mois-ci, les leaders provinciaux avaient décidé de se réunir à nouveau, cet automne, afin de discuter d'unité nationale. Neuf premiers ministres, accompagnés des leaders des Territoires,

sont attendus à cette rencontre dénuée de caractère officiel. Toutefois, M. Bouchard n'y sera pas. Il estime que ses homologues perdent leur temps avec la question québécoise.

On ignore si M. McKenna présidera la rencontre ou si cette tâche reviendra au premier ministre albertain Ralph Klein. Les leaders canadiens du monde des affaires ont exprimé le souhait que M. Klein prenne la tête d'un mouvement en faveur de l'unité nationale. L'annonce faite par McKenna survenait au lendemain de sa rencontre privée avec les deux premiers ministres du Canada atlantique ainsi que le premier ministre Jean Chrétien à Ingonish, en Nouvelle-Écosse. Bien que M. Chrétien ne soit pas invité à la réunion de septembre, Ottawa semble vouloir placer ses pions sur l'échiquier de l'unité nationale.

La semaine dernière, le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion n'a pas mâché ses mots dans une lettre adressée à M. Bouchard. Le représentant fédéral a indiqué à ce dernier qu'il ne pouvait se servir de la législation canadienne afin d'appuyer sa position sur la souveraineté du Québec que lorsque cela lui convenait.

Nouvel espoir dans le traitement de la maladie d'Alzheimer

Un nouveau médicament fera son entrée au Canada dans trois semaines

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Le premier médicament permettant de stabiliser la maladie d'Alzheimer chez les personnes qui en sont atteintes de façon légère ou modérée fera bientôt son entrée au Canada.

Cette nouvelle molécule, qui vient d'être approuvée par Santé Canada, est pour l'instant la seule dont les bénéfices semblent l'emporter sur les inconvénients pour les personnes souffrant d'Alzheimer, cette maladie dégénérative qui frappe plus de 200 000 Canadiens.

Ce médicament apporte un brin d'espoir pour 50 % des victimes de l'Alzheimer, qui en souffrent de façon légère ou modérée et qui commencent à présenter des déficits de l'orientation ou de la mémoire. Mais il faut comprendre qu'à un stade avancé, cette maladie, fatale, entraîne de graves pertes de mémoire et de la faculté de raisonner qui rendent éventuellement obligatoire l'hébergement en centre d'accueil.

Lors d'essais cliniques effectués aux États-Unis, en Europe et auprès de plus de 500 patients au Canada, on a découvert que le médicament a permis de provoquer une amélioration chez 15 % des patients, mais surtout une stabilisation des symptômes chez 68 % d'entre eux.

« Ce médicament ne guérit pas la maladie d'Alzheimer. On doit davantage parler de stabilisation des symptômes et d'une capacité à retarder l'avancement de la maladie », a expliqué hier le Dr Serge Gauthier, spécialiste de cette maladie et professeur à l'Université McGill. Pour l'instant, un seul autre médicament de même type, appelé Cognex, disponible aux

États-Unis, permettait d'atteindre les mêmes résultats, mais en entraînant des effets secondaires sérieux sur le foie.

La nouvelle molécule, mise au point au Japon, agit en prévenant la dégradation de l'acétylcholine, un neurotransmetteur cérébral qui joue un rôle majeur dans les facultés d'apprentissage et de la mémoire. Souvent d'origine génétique, la maladie d'Alzheimer s'explique notamment par la présence d'une enzyme qui diminue le niveau de l'acétylcholine dans le cerveau.

Selon le Dr Gauthier, ce nouveau médicament pourrait avoir un effet important en aidant les proches des personnes atteintes d'Alzheimer et en retardant les pertes d'autonomie. « Les bénéfices économiques ne sont pas évidents au début, mais quand il devient obligatoire de placer ces personnes, l'impact de ce traitement peut être important. Éventuellement, des recherches plus avancées seront réalisées pour voir quel effet peut avoir le médicament sur les personnes vivant déjà en hébergement », soutient le spécialiste.

Pour l'instant, 200 000 Canadiens souffrent d'Alzheimer, mais on estime que d'ici 2030, ce nombre pourrait facilement grimper à un demi-million. De façon générale, les coûts associés à cette maladie sont évalués à près de trois milliards par année, soit 5,8 % des coûts de la santé au Canada en 1991. Au Canada, c'est quelque 13 900 \$ par an qui sont dépensés pour traiter les personnes atteintes d'Alzheimer.

Par ailleurs, le coût quotidien de ce nouveau traitement atteindra environ 5 \$ par jour, puisque le Aripcept ne figure pas encore sur le formulaire québécois des médicaments. Toutefois, d'après le fabricant Pfizer Canada, l'acceptation du nouveau médicament sur le formulaire provincial devrait être chose faite d'ici quelques mois.

Bras de fer juridique entre British Petroleum et Greenpeace

OLIVIER THIBAUT
AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — La compagnie pétrolière britannique BP a entamé un bras de fer juridique contre Greenpeace pour obtenir des compensations financières considérables, qui risquent de priver l'organisation écologiste des moyens nécessaires à ses actions commandées.

L'une des actions les plus spectaculaires a visé, la semaine dernière, la plate-forme Stena Dee en Écosse. Pendant plusieurs jours, des militants écologistes se sont accrochés à cette structure flottante, entravant son avancée vers le site de Foinaven, au nord du pays, où elle doit être utilisée pour réaliser des travaux sur ce qui sera le premier champ pétrolier dans cette partie de l'Atlantique.

British Petroleum demande 2,2 millions US \$ de dommages et intérêts à Greenpeace pour l'occupation jusqu'à dimanche du Stena Dee, correspondant principalement au coût de la location de la plate-forme qui s'élève à 160 000 \$ par jour.

Le compte bancaire britannique de Greenpeace a été gelé dans le cadre de cette procédure. Et si la somme réclamée devait être effectivement payée, elle grèverait lourdement les comptes britanniques de l'organisation, soulignent les responsables de Greenpeace UK, menaçant l'emploi des 70 personnes qui travaillent pour l'association dans le pays.

La compagnie « a commencé la procédure afin d'obtenir des dommages et intérêts de la part de Greenpeace qui a oc-

cupé illégalement » une coûteuse plate-forme, a expliqué hier David Nicholas, représentant de BP.

Pour Chris Rose, l'un des principaux dirigeants de l'organisation écologiste, « BP essaye d'utiliser sa force financière et légale pour détruire la défense de l'environnement ». « BP a gagné 1,5 milliard de livres [2,4 milliards de dollars] au cours des six premiers mois de l'année. Elle fait plus de profit en 48 heures que Greenpeace ne reçoit de crédits en une année », a-t-il commenté.

« BP peut essayer de prendre notre argent et celui de nos partisans, mais cela ne lui donnera pas raison et n'effacera pas sa responsabilité dans la pollution globale », a-t-il ajouté.

La cour de justice d'Edimbourg a par ailleurs solennellement sommé le groupe de pression, hier, de ne plus entraver le travail de BP dans la région.

« Ce n'est pas en arrêtant un petit champ pétrolier en Écosse qu'on arrivera à stopper les émissions de dioxyde de carbone [CO₂], affirme pour sa part le porte-parole de la compagnie. BP reconnaît que le réchauffement global est une question importante », poursuit-il.

Greenpeace a lancé une action d'envergure devant la haute cour de justice de Londres dans l'espoir de rendre illégale l'exploitation de toute la zone, s'opposant ainsi à 22 compagnies pétrolières et au gouvernement britannique.

Mais déjà, l'organisation semble avoir — légalement ou moins — perdu la bataille: Foinaven devrait entrer en service prochainement. Le champ serait, en fait, déjà en activité si BP n'avait pas connu des problèmes techniques.

Carrières & Professions

135 000

lecteurs
en moyenne
par jour76 %
ont un emploi
rémunéré40 %
sont membres d'un
ordre professionnel80 %
possèdent un diplôme
universitaire50 %
ont un ordinateur
à la maison et
60 % d'entre eux
naviguent sur Internet

Parce que la

perle rare

ne court pas
les rues...

Visez juste

Annoncez vos
offres d'emploi
dans

LE DEVOIR

Pour information
sur nos tarifs avantageux,
communiquiez avec
Christiane Legault

(514) 985-3316

Recevez LE DEVOIR à votre porte

et profitez d'une économie de plus de 31 %
sur le prix en kiosque.Du lundi au samedi
21⁷⁰ \$/mois taxes inclusesFinis les soucis: le paiement est prélevé
chaque mois directement de votre
compte-chèques ou de votre carte de crédit.Pour renseignements:
téléphonez pour Montréal au 985-3355
et pour l'extérieur au 1-800-463-7559

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

Papon a remis son passeport

Bordeaux (AFP) — Maurice Papon, ex-haut fonctionnaire du régime collaborationniste de Vichy pendant la Seconde Guerre mondiale qui doit être jugé pour crimes contre l'humanité, a remis son passeport à la justice comme le prévoit le contrôle judiciaire auquel il est soumis, a-t-on appris hier de source judiciaire à Bordeaux. Ce contrôle judiciaire, décidé par la cour d'appel de Bordeaux, est destiné à empêcher M. Papon, 86 ans, de se soustraire à la justice. Le procès de Maurice Papon doit s'ouvrir le 8 octobre devant la cour d'assises de Bordeaux. Il est poursuivi pour son rôle dans la déportation de 1560 Juifs alors qu'il était secrétaire général de la préfecture de la Gironde, et responsable des questions juives à Bordeaux, durant l'occupation nazie.

30 morts au Nigéria

Lagos (Reuter) — Le bilan de trois jours d'affrontements entre deux communautés dans la ville d'Ife (sud-ouest du Nigéria) s'élève à 30 morts, a rapporté hier la presse nationale. «Les incendies criminels et les pillages ont perduré tout lundi malgré le couvre-feu nocturne imposé dans la ville, et des cadavres partiellement carbonisés jonchent les rues», écrit le Daily Times. Selon d'autres journaux, des milliers d'habitants ont fui les environs avec tous les effets qu'ils pouvaient emporter, abandonnant la rue aux combattants et pillards. Les affrontements ont éclaté durant le week-end entre les communautés Ife et Modakeke, dont les combattants sont armés de fusils, de coutelas et de marteaux, au sujet du déplacement du siège du gouvernement local. Plus de 1000 gendarmes ont été dépêchés dans Ife pour rétablir l'ordre. Ife est le siège du «Ooni» d'Ife, considéré par beaucoup de membres de l'ethnie Yoruba comme leur roi. Selon la légende, Ife aurait été la première ville construite sur Terre. Pour les historiens, sa fondation remonte au début de notre millénaire.

Moscou blâme les dirigeants turcs de Chypre

Moscou (Reuter) — Le ministère russe des Affaires étrangères a estimé hier, par la voix de son porte-parole, que les responsables turcs de Chypre devaient être tenus pour responsables de l'échec des dernières négociations de paix. «Les responsables de la communauté turque de Chypre ont fait ouvertement de l'obstruction. Ils ont lié l'éventualité d'une avancée dans les négociations au gel des relations entre Chypre et l'Union européenne et à la dénonciation du contrat sur la livraison à l'île de systèmes défensifs anti-aériens russes», a dit Valéri Nestéroukhine lors d'un point de presse. «Ils ont également menacé de faire avancer le processus d'intégration entre la partie septentrionale de l'île et la Turquie», a-t-il ajouté. Moscou a vendu début 1997 au gouvernement grec de Chypre une batterie de missiles anti-aériens S-300. Ce contrat en cours de réalisation, dont le montant n'a pas été divulgué, a suscité de vives protestations en Turquie et au sein de l'OTAN.

L'OUA prépare une conférence sur les Comores

Addis-Abeba (Reuter) — Toutes les parties comoriennes ont accepté de participer à des négociations sur la crise en cours dans l'archipel, a fait savoir l'Organisation de l'unité africaine (OUA). L'organe de l'OUA chargé de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits a dit avoir demandé lundi au secrétaire général Salim Ahmed Salim de prendre des dispositions en vue des pourparlers. «L'organe central se félicite de l'acceptation, par le gouvernement et l'ensemble des parties concernées, de la tenue d'une conférence sous les auspices de l'OUA, et invite le secrétaire général à prendre des mesures pour une telle conférence dans les meilleurs délais», dit le communiqué de l'OUA. La date et le lieu des négociations restent à fixer. Mohéli et Anjouan, deux des trois îles de l'archipel de l'Océan Indien, réclament leur indépendance ou leur rattachement à la France en accusant le gouvernement de Moroni (Grande Comore) de négliger leur développement.

Mandela annonce la tenue de pourparlers de paix inter-soudanais

Le Cap (AFP) — L'Afrique du Sud va accueillir des pourparlers de paix entre le président soudanais Omar el-Béchir et le chef de la rébellion du sud-Soudan John Garang, a annoncé hier le président Nelson Mandela. Le chef de l'Etat a affirmé que le président ougandais Yoweri Museveni serait présent mais n'a pas précisé la date de ces entretiens inter-soudanais. «J'ai été en contact avec les dirigeants concernés et il est très probable que j'accueillerai bientôt MM. John Garang, Béchir et le président Museveni», a-t-il dit après un entretien au Cap avec le ministre thaïlandais des Affaires étrangères Prachaub Chaiyasan. En visite à Pretoria le 12 août dernier, le général el-Béchir avait évoqué le dossier du sud-Soudan avec M. Mandela. A l'issue des entretiens, le chef de l'Etat sud-africain avait lancé un appel au cessez-le-feu entre les forces de Khartoum et l'opposition armée, pour mettre fin au conflit qui dure depuis 14 ans.

L'ONU défend le droit d'ingérence humanitaire

Genève (AFP) — Le plus haut responsable de l'ONU pour les questions humanitaires, Yasushi Akashi, a estimé hier que la communauté internationale devrait pouvoir venir en aide aux populations de pays incapables de garantir la sécurité de leurs citoyens. Dans son introduction au rapport 1997 du Département des affaires humanitaires (DAH), le sous-secrétaire général aux affaires humanitaires plaide pour une sorte de droit d'ingérence humanitaire, estimant que la communauté internationale doit aller au-delà des premiers secours et d'une intervention humanitaire traditionnelle. «Il est de plus en plus reconnu que la sécurité, en tout premier lieu, concerne le bien-être des populations et n'a pas moins de valeur que la sécurité des États. Le concept de souveraineté est de plus en plus lié à la capacité des États à respecter et garantir la sécurité de leurs citoyens», écrit notamment M. Akashi. «Quand les gens sont déracinés de force et chassés de chez eux, quand des groupes de gens sont attaqués uniquement pour leur appartenance ethnique, religieuse ou nationale, quand le but de la guerre est d'infliger le maximum de souffrance, quand des populations civiles sont directement visées et le travail des agences de secours est délibérément empêché, les impératifs en matière de protection sont différents de ce qui est nécessaire dans des opérations traditionnelles d'aide humanitaire», dit M. Akashi.

Du Liban sud, le Hezbollah tire des dizaines de roquettes

Israël menace de frapper de nouveau

La communauté internationale appelle à la retenue

Le nouveau cycle de violence au Liban sud a débordé hier sur le nord d'Israël, bombardé aux roquettes Katioucha par la milice pro-iranienne du Hezbollah, alors que le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou agitait la menace d'une «riposte sévère».

DAVID MILLIKIN
AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Mais Israël s'est abstenu de riposter à ce bombardement, le plus violent sur le nord d'Israël depuis les accords de cessez-le-feu qui ont mis fin, le 27 avril 1996, à une vaste opération militaire israélienne au Liban sud contre le Hezbollah.

La milice islamiste a tiré au petit matin 45 roquettes sur la Galilée occidentale et la région du «Doigt de la Galilée», un étroit territoire de l'extrême nord d'Israël, faisant un blessé dans la localité de Kyriat Shmona, a indiqué l'armée israélienne.

D'autres roquettes sont tombées sur la «zone de sécurité» occupée par l'armée israélienne au Liban, blessant une Libanaise, selon la même source.

Le Hezbollah a revendiqué ces tirs dans un communiqué, précisant qu'il avait visé Kyriat Shmona et la localité balnéaire de Nahariya, en représailles «au massacre perpétré par Israël contre les civils libanais».

La milice chiite, qui mène la plupart des attaques contre l'armée israélienne au Liban sud, faisait allusion au bombardement la veille de Saïda, chef-lieu du Liban sud, par la milice supplétive d'Israël, l'Armée du Liban sud (ALS).

Ce bombardement a fait six tués — un Libanais, une réfugiée palestinienne et son nourrisson de trois mois, et trois ouvriers, un palestinien, un syrien et un égyptien — ainsi que 38 blessés.

Quelque 4000 habitants de Saïda ont participé hier aux obsèques de quatre victimes de ce bombardement. Des jeunes gens ont brûlé un drapeau israélien alors

que la foule scandait «il n'y a de dieu que Dieu, les juifs sont les ennemis de Dieu».

Le pilonnage de Saïda suivait de quelques heures un attentat à la bombe dans la zone occupée, au cours duquel trois personnes ont été tuées. Un dixième Libanais est mort dans un bombardement de la région chrétienne de Jezzine, contrôlée par l'ALS.

Les tirs de roquettes ont provoqué hier un début d'exode de la population libanaise dans la région de Tyr, au Liban sud, d'où ces tirs étaient partis. Quelque 700 personnes ont quitté leurs villages pour se réfugier dans la ville de Tyr, échappées par les représailles israéliennes d'avril 1996, qui avaient fait 175 tués.

Israël et la Syrie, principaux acteurs du conflit libanais, ne paraissent pas vouloir attiser le feu hier.

«Israël réagira avec fermeté à toute action qui porte atteinte à la vie de ses civils», a déclaré M. Nétanyahou dans un communiqué. «Notre mission immédiate est d'arrêter cet engrenage de la violence, qui ne sert les intérêts d'aucune des deux par-

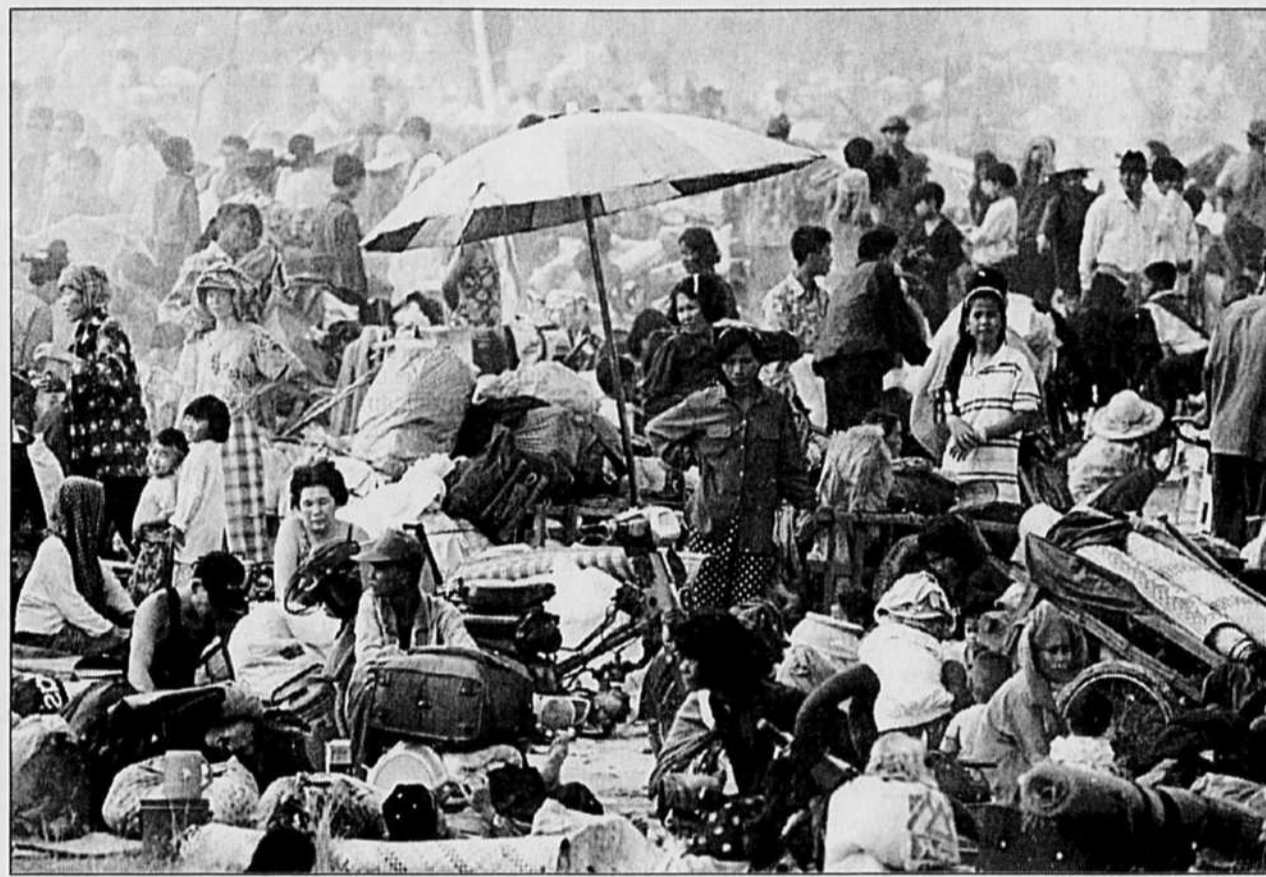
ties», a cependant ajouté M. Nétanyahou, qui s'est rendu dans l'après-midi à Kyriat Shmona.

Le chef des renseignements militaires israéliens, le général Moshé Yaalon, a esquismé devant le Parlement que «jusqu'à ces derniers jours, la Syrie avait freiné en règle générale le Hezbollah quand il voulait attaquer Israël».

La seule réaction de la Syrie, dont l'influence est prépondérante sur le gouvernement libanais, a été celle de la presse officielle de Damas qui, comme à chaque flambée de violence au Liban, a rendu Israël responsable.

«Israël cherche à travers sa nouvelle agression à faire replonger le Liban dans le cycle de la violence après l'échec de ses complots» contre ce pays, a affirmé le quotidien gouvernemental *As-Saoura*.

Ailleurs dans le monde, les développements militaires au Liban sud et dans le nord d'Israël ont été déplorés, notamment par le département d'Etat américain, l'Union européenne et la France, qui ont proné la retenue.



Des milliers de réfugiés cambodgiens s'entassaient hier dans un camp au nord de la Thaïlande.

DAVID LONGSTREATH, AP

Phnom Penh affirme avoir vaincu les forces royalistes

APICHART WEERAWONG
REUTER

Col de Chong Cham (Thaïlande) — Les forces gouvernementales cambodgiennes ont annoncé hier la prise de la dernière ville tenue par les partisans de Norodom Ranariddh, mais le prince et ses partisans ont contesté l'information.

Des responsables du gouvernement ont dit que O'Smach, qui se trouve à proximité de la frontière thaïlandaise, était tombée hier après-midi et que les royalistes fuyaient la région.

La ville, dont certains quartiers étaient déjà aux mains des troupes du «second» co-premier ministre Hun Sen depuis lundi, est tombée à précision Nuo Sam, premier gouverneur adjoint de la province de Siem Reap, dans le nord-ouest du Cambodge.

Un responsable militaire a dit à Reuter que les troupes de Hun Sen avaient pris le contrôle de O'Smach hier, au terme d'une offensive d'envergure. Il a ajouté que les gouvernementaux s'étaient emparés de sept chars du camp royaliste, sans don-

ner de précisions sur le bilan des combats.

Ranariddh et ses commandants ont démenti ces propos tout en affirmant qu'un tel bastion ne leur était pas utile pour continuer la guérilla.

«Je me suis entretenu ce matin avec mon général, qui m'a dit que nous tenions toujours la ville», a déclaré Ranariddh à Bangkok, où il rentrait d'une visite à Manille. «Pour la guerre de guérilla, il n'y a pas besoin d'un grand bastion», a-t-il ajouté.

A la frontière thaï, non loin de O'Smach, des combattants royalistes ont déclaré aux journalistes qu'ils contrôlaient encore la ville et que 5000 soldats y étaient attendus en renfort.

«Avec notre allié (les Khmers rouges), nous pouvons lancer des opérations de sabotage dans beaucoup de secteurs, y compris dans quelques grandes villes du Cambodge», a dit Chorn Chareya, collaborateur du commandant des forces de Ranariddh, le général Nhieik Bun Chhay.

Les troupes royalistes s'opposent à celles de Hun Sen depuis que ce dernier a évincé Ranariddh du pouvoir par un coup de force le 6 juillet dernier.

Les autorités thaïlandaises ont ouvert lundi soir un point de passage et autorisé les civils à entrer sur leur territoire pour gagner le secteur de Kab Choeng, après que les forces de Phnom Penh eurent pris le contrôle de la colline stratégique de Khao Laem, à cinq kilomètres de la frontière.

Les réfugiés ont poursuivi à pied hier jusqu'à Huay Choeng, à six kilomètres de la frontière. Selon des témoins, une colonne s'étirait sur tout le trajet.

Environ 2000 civils se trouvent encore à O'Smach, où les forces de Ranariddh s'étaient retranchés avec l'aide des Khmers rouges. Hun Sen avait justifié son coup de force en accusant le prince d'introduire des combattants khmers rouges dans la capitale.

Phnom Penh même, Hun Sen a reproché avec virulence au président philippin Fidel Ramos d'avoir reçu Ranariddh à Manille, et il a ajouté que son pays ne se joindrait pas à l'ASEAN s'il devait attendre jusqu'à l'an prochain pour y être admis.

Arafat engage des discussions avec les islamistes

Israël allège les sanctions

REUTER

Gaza — Le président de l'Autorité palestinienne tiendra aujourd'hui des «discussions d'unité nationale» avec les représentants de plusieurs groupes islamistes, déclaré-t-on de source palestinienne.

Yasser Arafat rencontrera des militants du Hamas et du Djihad islamique en dépit des exigences répétées des Israéliens qui exigent une répression accrue contre «les terroristes» islamistes.

Les entretiens de Gaza sont une réponse au bouclage des territoires palestiniens, imposé par les autorités israéliennes à la suite du double attentat-suicide du 30 juillet, a expliqué des responsables palestiniens.

«Ces pourparlers sont une réaction nationale à l'échec de la politique de cet étranger de Nétanyahou et une réaction face à la punition collective et au siège des territoires palestiniens», a déclaré à Reuter Abdel-Aziz Shaheen, ministre de l'Équipement palestinien.

«C'est un refus des diktats israéliens qui tendent à transformer Yasser Arafat en un policier aux ordres du Shin Bet», a-t-il ajouté.

Le premier ministre israélien a accusé Yasser Arafat de n'avoir strictement rien fait contre les opposants à l'accord de paix provisoire entre Israël et l'Autorité palestinienne. Benjamin Nétanyahou exige des résultats avant d'ordonner la levée des sanctions.

En avril, le Hamas avait boycotté les entretiens de Naplouse, organisés par l'Autorité palestinienne et auxquels participaient les opposants à la politique de Yasser Arafat. But de la réunion: trouver un terrain d'entente pour débloquer le processus de paix. Le Hamas avait déclaré qu'il n'entendait pas coopérer avant la libération de dizaines de militants emprisonnés depuis une vague d'attentats en 1996.

Aujourd'hui cependant, lors de la Conférence d'unité nationale pour faire face aux défis, le Hamas et l'Autorité palestinienne auront un ordre du jour commun. Yasser Arafat aurait promis de se pencher sur la questions des prisonniers du Hamas à l'issue des entretiens.

«La priorité la plus importante est de faire face aux pressions israéliennes et américaines qui visent à démanteler l'infrastructure du mouvement islamique», a expliqué Abdel-Aziz Rantissi, figure de proue du Hamas.

Le bras armé du Hamas a revendiqué l'attentat du marché de Jerusalem. Cependant, des responsables israéliens et palestiniens ont mis en doute l'authenticité de cette revendication. Seul Benjamin Nétanyahou a confirmé l'implication du mouvement dans l'attaque dans laquelle 13 personnes ont été tuées en plus des deux kamikazes.

Par ailleurs, Israël a encore allégé quelque peu son blocus des territoires palestiniens hier, sans satisfaire le président palestinien Yasser Arafat qui a jugé ces mesures insuffisantes.

«Nous autorisons la livraison de matériaux de construction, dont du ciment et de l'acier, à la bande de Gaza et à la Cisjordanie», a indiqué M. Shlomo Dror, le porte-parole du bureau de coordination de l'armée dans les territoires.

En outre, 500 commerçants de Cisjordanie et 300 de la bande de Gaza ont reçu la permission de se rendre en Israël.

M. Arafat a rejeté ces mesures. «Ce n'est pas un allègement. Il y a encore beaucoup de problèmes», a déclaré le président palestinien à Gaza. Il a cité en particulier l'interdiction faite aux ouvriers palestiniens d'aller travailler en Israël et les fonds palestiniens encore bloqués par l'Etat hébreu.

C O N G O

Les combats menacent les efforts de médiation

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — La crise congolaise s'est aggravée hier avec l'extension des combats dans le nord du pays, compromettant les efforts de médiation internationaux et risquant de destabiliser à terme plusieurs pays voisins.

«Certains semblent privilégier l'option militaire à une solution négociée», a ainsi commenté un responsable français sous couvert de l'anonymat.

Une lutte pour le pouvoir oppose depuis deux mois le président congolais Pascal Lissouba et son prédécesseur Denis Sassou N'Guesso. Jusqu'à présent, les combats entre leurs partisans respectifs se déroulaient uniquement dans la capitale, Brazzaville.

Mais hier, le Haut commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a annoncé la prise de Ouesso, la plus grande ville du nord du pays, par les combattants de Sassou N'Guesso.

La nouvelle est tombée au lendemain de la reprise à Libreville des difficiles négociations intercongolaises engagées sous l'égide du président gabonais Omar Bongo et

du représentant de l'OUA et des Nations unies, Mohamed Sahnoun.

Leur médiation vise à la mise en place d'un gouvernement de transition chargé de préparer une élection présidentielle. Les discussions achoppent parce que chacune des parties veut désigner le chef de ce gouvernement.

Sassou N'Guesso veut en outre le doter de prérogatives étendues, notamment sur l'armée, afin de contrôler la transition, convaincu ainsi de remporter l'élection.

La prise de la ville de Ouesso risque de ruiner les efforts déployés par le président gabonais et le représentant de la communauté internationale. Leur médiation semblait déjà compromise avec l'irruption sur la scène du nouvel homme fort de l'ex-Zaïre, Laurent-Désiré Kabila, appelé à la rescousse par Pascal Lissouba.

Les deux hommes se sont mis d'accord pour l'envoi dans un bref délai d'une force interafricaine d'interposition à Brazzaville, projet soutenu par les présidents rwandais et ougandais qui ont fortement aidé Laurent-Désiré Kabila à prendre le pouvoir à Kinshasa.

Occupé à ses manœuvres sur le terrain, Denis Sassou

N'Guesso n'a pour l'instant fait aucun commentaire sur cette proposition, mais ses partisans l'ont rejetée.

Le gouvernement français a pour sa part officiellement marqué hier sa préférence pour la médiation menée par le président Bongo et Mohamed Sahnoun. L'émissaire des Nations unies et de l'OUA se trouve actuellement en Europe où il poursuit ses contacts, a-t-on appris auprès de l'ONU.

En cas d'accord entre les parties congolaises, plusieurs formules sont envisagées pour assurer son respect. La plus probable est l'envoi par les Nations unies d'une force de maintien de la paix dont les soldats auraient la possibilité de réagir en cas d'agression.

Le vote d'une résolution par le Conseil de Sécurité serait dans ce cas nécessaire. La Force serait essentiellement composée de militaires de pays africains, mais également de troupes de pays d'autres continents, et serait forte d'environ 2500 à 3000 hommes. Les pays européens et les Etats-Unis assureraient seulement un soutien logistique.

Un autre scénario possible pourrait être l'envoi d'une force internationale autorisée par les Nations unies, mais il ne s'agirait pas dans ce cas d'une opération de l'ONU.

É D I T O R I A L

Difficile déminage

Lise Bissonnette

Que ce soit pour sauver la face ou par conviction, les États-Unis ont enfin pris le virage et décidé de participer pleinement à la prochaine conférence d'Oslo sur l'interdiction des mines antipersonnel. Pour le Canada, qui s'active ferme à la signature d'un traité international d'ici la fin de l'année, la victoire diplomatique est importante. Mais elle met aussi en lumière des incohérences de politique extérieure.

Le soudain intérêt des opinions publiques pour l'interdiction des mines antipersonnel n'est pas dû qu'aux pérégrinations de lady Di, la princesse qui a frappé les imaginations en allant faire campagne contre cette barbarie jusqu'en Angola, un pays infesté de 15 millions de mines qui y ont fait plus de 70 000 handicapés graves et qui empêchent quasiment toute exploitation des terres arables. Dès après la chute de l'empire soviétique, quand de vagues espoirs de toucher à la paix mondiale se sont vite évanouis avec la multiplication de conflits locaux quasiment plus meurtriers que les grandes conflagrations, il est devenu évident que le nerf de ces guerres tenait aux armes dites « légères », dont les mines antipersonnel sont les plus dévastatrices.

Jusqu'à, les forums intéressés au désarmement, obsédés notamment par le nucléaire, n'avaient guère fait de cas de ces armes dites classiques, sauf pour une convention des Nations unies de 1980 qui prévoyait certaines limitations et ne touchait que les conflits internationaux. On doit aux organisations non gouvernementales œuvrant dans le Tiers-Monde ou aux organismes médicaux comme la Croix-Rouge, d'avoir forcé la reprise de la réflexion sur les mines antipersonnel qui continuent à frapper lourdement les populations civiles longtemps après la fin des guerres, et qui bloquent le développement même de nombreux pays du Tiers-Monde. Il y aurait aujourd'hui environ 110 millions de mines enfouies dans le sol d'au moins 68 pays, et qui font encore 10 000 morts et 15 000 blessés chaque année. Quant aux opérations de déminage, coûteuses et dangereuses, elles n'arrivent même pas à suivre le rythme du minage qui continue un peu partout.

Dans le cadre des Nations unies, la Conférence sur le désarmement a tenu en 1995 et 1996 des pourparlers qui ont amèrement déçu les partisans d'une interdiction totale de la production, du commerce et de l'usage des mines antipersonnel. Certains pays, dont le Canada qui l'a fait contre l'avis de son *establishment* militaire, ont alors adopté unilatéralement des moratoires et lancé des discussions parallèles qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler le « processus d'Ottawa », la ville qui sera l'hôte, en décembre prochain, d'une rencontre qui pourrait voir la signature d'un traité engageant une centaine de pays. Jusqu'à cette semaine, les États-Unis préoyaient « assister » à la réunion et non y « participer », et ils continuaient à donner plus de crédit aux pourparlers onusiens. Ils s'en distancent aujourd'hui, en reconnaissant sa paralysie. Leurs réserves à l'égard du « processus d'Ottawa » n'ont cependant guère changé et ils entendent toujours lier leur signature à l'obtention d'une exception qui leur permettrait de continuer à miner la frontière de la Corée du Nord avec les plus barbares de ces mines et non avec les seules mines baptisées cyniquement « intelligentes » (parce qu'elles se désamorcent automatiquement au bout de deux ou trois mois). Les militants pour l'interdiction totale, dont des associations de vétérans du Vietnam, accusaient

donc hier le président Clinton d'avoir fait volte-face uniquement pour peser sur le « processus d'Ottawa » dont la liste des appuis internationaux ne cesse de s'allonger, et pour empêcher un traité d'interdiction absolue. Quoi qu'il en soit, même si les États-Unis se ralliaient sans condition et si le traité était signé, le progrès resterait en bonne partie théorique.

Car le désarmement léger est, à bien des égards, plus complexe que le désarmement lourd qui a mobilisé les énergies depuis la fin de la guerre froide. Contrairement à l'arme nucléaire et aux équipements militaires de haute technologie, la fabrication et l'achat de mines antipersonnel sont à la portée de tous les pays, y compris les plus pauvres, de même qu'elles restent une arme de choix pour les parties aux guerres civiles. Même si un traité limitait la production et la vente, le travail de vérification serait souvent impossible, et le marché noir n'en deviendrait que plus florissant. Et surtout, aucun déminage global ne sera en vue tant que les plus importants producteurs, dont la Chine, la Russie, l'Inde et le Pakistan, refuseront en pratique toute négociation sérieuse. La Chine, par exemple, est si butée qu'elle affirme avoir besoin d'un délai de 25 ans, au moins, pour se « mettre aux normes », ce qui, en langage du désarmement, signifie simplement passer des mines traditionnelles dites « idiotes » aux mines « intelligentes ». Quant à mettre fin à la fabrication, il n'en est pas question pour le premier producteur mondial. Dans la mesure où le futur traité d'Ottawa, s'il est signé, n'est que par des pays volontaires qui s'imposent déjà une interdiction, les paysans et leurs enfants n'ont donc pas fini de se faire tuer ou blesser dans les champs et les forêts truffés de mines « made in China ».

Ce qui ne doit pas empêcher le Canada et ses alliés de poursuivre leurs efforts, puisque tout frein à la circulation de ces armes, les plus inhumaines qui soient, peut sauver des vies. Et peut contribuer à l'isolement progressif, au sein de la communauté internationale, des régimes qui en font usage. Mais plus le « processus d'Ottawa » avance, plus il met en lumière les contradictions entre la diplomatie multilatérale éclairée de nombre des pays qui l'appuient, et leur politique extérieure dictée par leurs intérêts commerciaux. Prosterné littéralement devant les dictateurs chinois pour attraper quelques bribes de contrats, le Canada (comme la France et bientôt le Québec) s'interdit dans ses relations bilatérales tout jugement sur les exactions évidentes du régime qu'il courtise. Il n'a pas à se surprendre si le géant, qui vient de supprimer les institutions démocratiques à Hong Kong en la présence bienveillante du ministre canadien des Affaires étrangères, M. Axworthy, ne prend absolument pas au sérieux les sermons de ses enthousiastes fournisseurs, et méprise leur futur traité. Il n'y a aucune rétorsion dans l'air, et l'indignation morale qui gagne les opinions publiques en Amérique et en Europe s'arrête là où commence le « marché ». Les producteurs de mines, intelligents plutôt qu'idiots, qui comme la Chine sont souvent des pays dont le marché est « en émergence », vont continuer à compter sur la contradiction tant qu'elle sera aussi éclatante, et voulue.

L E T T R E S

Les Zénonniens

Le 16 juillet dernier, un article de Louise Leduc intitulé « C'est la fête à Saint-Zénon » a été publié dans *Le Devoir*. Alors que cette journaliste a dû se déplacer jusque chez nous, lors d'un concert de musique classique en notre église, concert faisant partie du Festival international de musique de Lanaudière, elle n'a fait que mentionner les noms des interprètes sans daigner indiquer que Martine Desroches interprétait pour la première fois en concert la musique du compositeur Jacques Héty.

Le ton méprisant de l'article a fait bondir la population de Saint-Zénon. Les personnes citées l'ont été de façon malhonnête et elles sont malheureuses d'avoir été aussi mal interprétées! Pour rectifier les faits, voici comment on peut décrire les gens de Saint-Zénon.

Chez nous, les étudiants sont comme ceux d'ailleurs, certains ratent leur secondaire V, beaucoup plus réussissent! Et les statistiques prouvent que les succès académiques sont plus forts que dans toutes les grandes villes. Les parents des élèves, pour la majorité diplômés, connaissent la différence entre une photo de finissant et un diplôme!

Les Zénonniens vivent bien, c'est vrai! Parce que ce sont des gens fiers et débrouillards! Ils n'ont pas à attendre un concert pour s'endimancher, comme elle le dit! Ils pourraient, dans certains cas, lui donner des leçons de tenue vestimentaire...

Si l'on attend la venue de gens d'ailleurs pour assister au concert, c'est que nous sommes fiers de leur faire découvrir notre coin de pays enchanteur! Et qu'on ne me dise pas que la Place des arts est remplie de Montréalais, et l'Amphithéâtre de Jo-

liette de Jolietains seulement! Comme nous, ils s'attendent à recevoir des gens d'ailleurs, sinon les salles seraient souvent vides.

Autre fausseté de cet article, il n'y a pas eu de grosse bataille pour obtenir notre concert annuel en l'église de Saint-Zénon! Un conseiller qui connaissait les organisateurs du festival leur a suggéré de venir visiter notre église. Étant donné l'acoustique exceptionnelle de celle-ci, on a décidé de faire les démarches nécessaires pour pouvoir l'utiliser. Le conseil municipal de l'époque, dont je faisais déjà partie, a été enthousiasmé! Qui ne l'aurait pas été? Et c'est ainsi que depuis, chaque été, nous paronnons ce concert!

Après ces rectifications, même incomplètes, nous sommes justifiés de dire à Mme Leduc qu'elle n'est pas la bienvenue chez nous! Sinon, elle devra venir incognito! Même si elle n'est pas de calibre à avoir une renommée internationale, Saint-Zénon se souviendra de son incompetence et de son nom! Je me permets de m'interroger sur le sérieux du *Devoir* qui publie de tels articles...

P.S.: C'est moi-même qui ai apposé les numéros aux bancs de l'église cette année, avec l'aide de deux adultes. Et je n'y vois rien de dégradant!

Murielle Richard, maire Saint-Zénon, 13 août 1997

De Gaulle et les Gaulois

Mettons que le général de Gaulle fut un grand homme d'État, comme le proclament ceux qui s'efforcent aujourd'hui de marcher sur ses traces.

Mettons que ce monsieur savait mieux que les pays qu'il prétend avoir libérés ce qui était bon pour eux: une « Algérie algérienne » et autres répu-

bliques africaines « mal parties ».

Mettons un Canada en pièces détachées avec ça.

Mais alors, voulez-vous bien me dire pourquoi, dans toute la sagesse et la clairvoyance que lui prêtent ses adulateurs, il n'a pas su instaurer dans son propre pays un régime politique qui lui convienne? Son héritier spirituel de l'heure, Philippe Séguin, vient de faire à un journaliste de *Paris Match* une confession qui en dit long sur le gaullisme: « D'un mot, je dirai que le système dans lequel nous sommes entrés [la cohabitation] est le pire qui se puisse concevoir ».

Medice cura te ipsum, comme dirait Astérix. En d'autres termes: « Mon général, les Gaulois ne veulent plus de votre potion politique. » Sérieusement, dites, gens du pays, vous feriez confiance à un médecin qui aurait prescrit pour sa propre famille la diète « la pire qui se puisse concevoir »?

François Caron
Saint-Rédempteur-de-Lévis,
8 août 1997

Marie-Soleil et les détenus

Au cœur du concert d'élèves dont fait l'objet Marie-Soleil Tougas, personne jusqu'à maintenant n'a publiquement mentionné son implication auprès des personnes détenues.

Pourtant, à plusieurs reprises, elle nous a visités, distraits, encouragés. Elle n'a pas eu peur de se laisser photographier avec nous. Elle a ri et son rire apaisait un instant notre détresse intérieure. Elle a apporté son soleil à l'ombre. Où qu'elle soit, merci!

Un groupe de résidents de l'Établissement Sainte-Anne-des-Plaines
Sainte-Anne-des-Plaines, 14 août 1997

PROGRAMME SPATIAL
RUSSE...

Des éléphants dans un magasin de porcelaine

Pesamment, avec toute la subtilité d'un éléphant dans un magasin de porcelaine, de plus en plus de fédéralistes montrent leur vrai visage. Un visage qui rappelle celui d'un certain Pierre Trudeau.

C'est sa célèbre phrase — « Si le Canada est divisible, le Québec l'est aussi » — que les partitionnistes et leurs compagnons de route d'Ottawa nous rabâchent depuis qu'ils ont failli perdre le référendum. A ces bonshommes sept heures de pacotille, un cynique répliquerait que si le Québec est divisible, les Maritimes, l'Ontario, la Colombie-Britannique et la myriade de territoires autochtones au Canada anglais le sont aussi. Mais passons...

Les croyants de la partition affirment que l'énoncé de Trudeau est d'une « logique » irréfutable. Vraiment? La phrase rappelle plutôt un mari s'exclamant devant sa femme qui songe à le quitter qu'après le divorce, il la découpera en petits morceaux et en gardera la moitié. « Mais ma chérie, si notre mariage est divisible, tu dois l'être aussi! C'est pas ma faute, c'est toi qui pars! » Une « logique » de puissants ou de désespérés, c'est selon.

Le plus absurde, c'est lorsqu'ils prétendent que « si le Canada est divisible, le Québec l'est aussi » en même temps qu'ils invoquent l'« indivisibilité » du pays! Mais ces messieurs devront choisir. Ou le Canada est indivisible, auquel cas il est une prison pour le Québec et le PQ, ou tout référendum menant à la souveraineté est hors la loi. Ou le Canada est divisible, auquel cas il prend les allures d'une puissance coloniale et non d'une démocratie avancée s'il tente d'imposer à la nation québécoise des « règles » spécifiques ou un morcellement de son territoire.

Au delà des exégèses d'un discours nettement plus stratégique que « logique », comprenons que ces croisés ne visent pas à faire la partition, laquelle n'est possible que par la guerre. Ce qu'ils visent, c'est la *déstabilisation* du processus démocratique alors qu'il

risque de mener à leur défaite. Avant le référendum, ça sert à effrayer des nationalistes dits « mous ». La partition, le « chaos » et l'« anarchie » remplacent la menace de perdre sa pension de vieillesse! Et si, par miracle, il y avait tout de même un OUI, des poches de résistance anglophones iraient crier au martyre sur la scène internationale ou à l'ONU afin d'empêcher la reconnaissance du nouvel État.

Plus que tout, la question de la partition démasque le vrai problème, celui qui pourrait mener le Canada à sa perte, soit la négation de la nation québécoise qui, pernicieusement, revient à nier les fondements mêmes du Canada. Mais les Québécois forment bel et bien une nation dans son plein sens politique et historique. Ceux qui le nient, autant chez les Anglo-Québécois que chez les boutefeux canadiens-français d'Ottawa, cherchent surtout à empêcher son renforcement à l'intérieur ou à l'extérieur de la fédération. Cet acharnement n'a rien de nouveau. Entre autres, le rapatriement de 1982, l'échec de Meech et le charcutage de la loi 101 témoignent du refus canadien face à une nation québécoise que l'on s'efforce à rapetisser. La raison en est simple: pour eux, la nation, c'est le Canada. Donc, une « vraie » nation, ça ne se charcut pas. Tandis que des groupes ethnolinguistiques, ça se divise drôlement mieux! Et c'est ici que le plan B se montre sous son jour le plus « rétrograde » et le plus « odieux », pour reprendre les mots de Bernard Landry.

On le remarque moins, mais on entend une négation similaire chez des fédéralistes qu'on dit « modérés ». Un exemple parmi d'autres: dans *The Gazette* du 15 août, Gretta Chambers, une présumée « modérée », parle des souverainistes selon qui « tout sera décidé par la volonté démocratique du « peuple » québécois ». Comme par hasard, elle met le mot peuple entre guillemets. Quant à la partition, elle use des autochtones pour avancer que « toute déclaration unilatérale de



Josée Legault

ment n'a rien de nouveau. Entre autres, le rapatriement de 1982, l'échec de Meech et le charcutage de la loi 101 témoignent du refus canadien face à une nation québécoise que l'on s'efforce à rapetisser. La raison en est simple: pour eux, la nation, c'est le Canada. Donc, une « vraie » nation, ça ne se charcut pas. Tandis que des groupes ethnolinguistiques, ça se divise drôlement mieux! Et c'est ici que le plan B se montre sous son jour le plus « rétrograde » et le plus « odieux », pour reprendre les mots de Bernard Landry.

On le remarque moins, mais on entend une négation similaire chez des fédéralistes qu'on dit « modérés ». Un exemple parmi d'autres: dans *The Gazette* du 15 août, Gretta Chambers, une présumée « modérée », parle des souverainistes selon qui « tout sera décidé par la volonté démocratique du « peuple » québécois ». Comme par hasard, elle met le mot peuple entre guillemets. Quant à la partition, elle use des autochtones pour avancer que « toute déclaration unilatérale de

souveraineté ne délimitera pas automatiquement les frontières d'un Québec indépendant. Ce message doit être communiqué aux Québécois, non comme une menace mais comme mettant en pratique les principes de la souveraineté. » La partition serait donc un « principe » de l'indépendance? Si c'est ça, la « modération », qu'on nous garde des radicaux.

Pourtant, si, à l'instar du vice-premier ministre, chaque élu du gouvernement Bouchard, l'Assemblée nationale et nos élites les moins somnolentes prenaient les moyens d'affirmer *partout* l'existence de la nation québécoise et son droit absolu à disposer d'elle-même, le Québec aurait une chance de gagner la lutte de l'information sur la scène internationale. Car tel est le véritable « nerf de la guerre » partitionniste. Une lutte dont la victoire est loin d'être assurée face au Canada, un pays du G-7. La pensée magique n'y fera rien, autant que le « parténariat » ne convaincra jamais les croisés de la partition. Car plus que de vouloir « rester Canadiens », ce qui les anime, c'est surtout de ne pas vouloir devenir Québécois. J'y reviendrai.

Quant au Bloc québécois, tous les jours, il doit se lever en Chambre et demander à chaque député et ministre fédéral si les Québécois forment un peuple libre et capable d'assumer seul son destin. Chaque élu fédéraliste doit se commettre publiquement. Je le répète, c'est ce qu'on appelle de la pédagogie. Analyser, agir et convaincre. Il n'y a que cela pour faire face à ces éléphants qui déambulent lourdement dans notre magasin de porcelaine. Et vite, avant qu'ils n'aient tout cassé.

N.B.: Le mardi 26 août marquera le 20^e anniversaire de la Charte de la langue française. Et si on en profitait pour faire un pèlerinage à Ottawa pour aller nous autoflageller devant les miroirs de la Cour suprême? Mais remercions plutôt tous ceux et celles qui, parmi les militants, les citoyens, les élus, les fonctionnaires et les leaders d'opinion, contribuent, chacun à leur façon, à la défense du français. Cent une fois, merci.

À P R O P O S

... de la mondialisation de la réglementation

Dans un contexte de mondialisation des marchés, la tendance à la déréglementation s'appuie sur un *a priori* largement répandu mais jamais vérifié selon lequel la réglementation environnementale d'un pays doit s'accorder sur celle des autres afin de ne pas faire obstacle au développement économique local. Cet *a priori* sous-entend généralement que les règlements des pays concurrents sont moins sévères. Il n'existe aucune étude démontrant que la réglementation du Québec représente un handicap qui pourrait favoriser d'autres provinces ou pays. Plusieurs exemples démontrent au contraire que nos lois sont souvent plus tolérantes que celles de nos voisins dont certains connaissent une crois-

sance économique enviable. Ainsi, la législation sur la qualité de l'atmosphère et les objectifs fixés pour la collecte sélective sont plus exigeants en Ontario et en Colombie-Britannique qu'au Québec. Dans le domaine de la gestion des matières résiduelles, la réglementation sur l'étanchéité des sites d'enfouissement du Québec ne constitue qu'un rattrapage par rapport à celle d'autres provinces et États limitrophes. Les normes québécoises sur l'eau potable sont aussi moins contraignantes que les critères canadiens.

Mémoire sur la déréglementation, présenté par La Grappe de développement des industries de l'environnement, juin 1997.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANFAGNON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES



PHOTO LE DEVOIR

L'embouteillage d'eau représente à l'échelle du Québec un prélèvement négligeable sur les nappes d'eau souterraine disponibles. Il n'en est malheureusement pas de même pour tous les prélèvements industriels, comme par exemple pour ceux des piscicultures et de certaines industries ou fermes agricoles.

Les eaux souterraines n'ont plus rien de mystérieux

OLIVIER BANTON

Hydrogéologue, professeur à l'INRS-Eau (Université du Québec)

Les eaux souterraines, parce qu'elles sont situées sous la surface du sol, échappent encore et à juste titre à la compréhension de nombreux citoyens. Cependant, en cette fin de siècle où les humains sont capables d'envoyer une sonde sur Mars et de téléguider depuis la Terre les déplacements d'un robot tout-terrain sur sa surface, on peut concevoir que ces mêmes humains sont à même de comprendre, d'étudier et d'exploiter leurs eaux souterraines, comme toute beaucoup plus voisins que la planète rouge. Et cela, depuis déjà longtemps.

Ressources renouvelables et abondantes

Les eaux souterraines font partie du cycle naturel de l'eau. L'eau est en effet en perpétuel mouvement dans l'atmosphère, à la surface du sol et dans le milieu souterrain. Les eaux souterraines prennent naissance par l'infiltration d'une partie des eaux précipitées sous forme de pluie ou de neige (au Québec, les précipitations représentent l'équivalent d'un mètre ou de trois pieds d'eau par an). Selon les sols et les roches que l'on trouve en surface, l'infiltration peut représenter d'un petit pourcentage de l'eau précipitée (cas des sols argileux ou des roches dures) jusqu'à près de la moitié (cas des sols très sableux). L'eau qui s'infiltrate dans le sol vient augmenter la réserve d'eau souterraine. Les roches du sous-sol constituent ainsi des réservoirs naturels dans lesquels l'eau peut s'infiltrer et se stocker. Lorsque ces réservoirs atteignent un certain niveau de remplissage, l'eau déborde du réservoir et donne naissance à des résurgences sous la forme de sources, de zones humides ou de ruisseaux. Dans les conditions naturelles, le système est à l'équilibre, ce qui implique qu'il y a, d'une année sur l'autre, autant d'eau qui sort du réservoir qu'il y a d'eau qui y rentre. C'est par ce premier moyen que les hydrogéologues évaluent le renouvellement des nappes d'eau souterraine. L'étude de l'infiltration de l'eau dans le sol et des écoulements sortant de celui-ci permet donc de quantifier les débits d'eau qui s'écoulent dans le sous-sol. Par exemple, durant l'hiver où les précipitations sont sous forme solide (neige et glace), les eaux des rivières ne sont alimentées que par l'écoulement des réservoirs souterrains. La mesure des débits hivernaux des rivières fournit donc directement une mesure du renouvellement des nappes souterraines de la région drainée par la rivière.

À l'échelle des régions habitées du Québec, on évalue ainsi qu'environ cinq à dix centimètres (soit deux à quatre pouces) d'eau s'infiltreront par an dans le sol pour re-

charger les nappes d'eau souterraine. Cette infiltration représenterait par exemple 100 à 200 millions de mètres cubes d'eau pour une MRC d'une superficie de 2 000 kilomètres carrés (au Québec, les superficies des MRC varient entre 850 et 27 000 kilomètres carrés pour une population moyenne de 60 000 habitants). Au Québec, la consommation par habitant (pour les usages domestiques, commerciaux et industriels) est de l'ordre de 400 litres par jour, soit environ 150 mètres cubes par an. Une petite ville de 10 000 habitants consomme ainsi en moyenne 1,5 million de mètres cubes par an, soit un centième de l'eau qui s'infiltrer par an sur le territoire d'une petite MRC de 2000 kilomètres carrés. Le prélèvement d'une telle ville alimentée par l'eau souterraine serait donc considéré comme négligeable devant le renouvellement naturel des eaux souterraines de cette MRC. Cette petite ville de 10 000 habitants consomme par contre à elle seule cinq fois la production totale d'eau embouteillée du Québec qui, elle, ne représente que 0,3 million de mètres cubes d'eau par an. L'embouteillage d'eau représente donc à l'échelle du Québec un prélèvement négligeable sur les nappes d'eau souterraine disponibles. Il n'en est malheureusement pas de même pour tous les prélèvements industriels, comme par exemple pour ceux des piscicultures et de certaines industries ou fermes agricoles.

Des ressources quantifiables

Localement, une connaissance plus approfondie du sous-sol peut être apportée par la réalisation de puits ou de forages. Lors du creusement d'un puits, le forateur observe certaines caractéristiques telles que le type et la dureté des roches rencontrées, et la présence des zones ou des venues d'eau. Cette information renseigne sur la constitution du réservoir souterrain naturel. À la fin du creusement, on effectue sur certains puits un essai de pompage. Cet essai vise à connaître le débit maximal qu'il est possible de pomper dans ce puits et certaines propriétés spécifiques du réservoir. L'essai permet ainsi de mesurer la perméabilité de la roche, c'est-à-dire la capacité du réservoir à laisser s'écouler l'eau. Pour réaliser cette mesure, on observe l'évolution dans le temps des niveaux de l'eau dans le puits pompé et dans les puits voisins. En effet, le prélèvement de l'eau dans le puits crée localement un abaissement du niveau de l'eau. La surface de l'eau dans le sol autour du puits présente ainsi une pente dirigée vers le puits. Selon les principes physiques de la nature, l'eau s'écoule alors dans le sens de cette pente en direction du puits. Si le pompage arrête, la nature équilibre les niveaux de l'eau autour du puits, revenant à l'équilibre initial anté-

rieur au pompage. L'abaissement des niveaux d'eau dans les puits en pompage et dans les puits voisins traduit donc la mise en place d'un nouvel équilibre engendré par l'écoulement de l'eau vers le puits. Cet abaissement n'indique pas une vidange ou un épuisement de la nappe. Ceci est d'ailleurs facilement vérifiable lorsque le niveau de l'eau revient à son niveau initial après l'arrêt du pompage. Si le niveau initial n'était pas retrouvé, alors on pourrait être en présence d'un épuisement temporaire de la nappe.

L'étude de l'hydrogéologue vise ainsi à quantifier le débit naturel de renouvellement de la nappe d'eau souterraine et d'évaluer le prélèvement qu'il est possible d'appliquer dans les puits de pompage. Cette étude n'est pas empirique et fait appel à des travaux concrets réalisés sur le terrain au niveau régional (pour le renouvellement naturel) et au niveau local (pour les caractéristiques autour du pompage). De nos jours, l'étude hydrogéologique est fréquemment complétée par l'utilisation de logiciels informatiques qui permettent de représenter et de simuler la réalité. Un peu à l'image des simulateurs de vol qui permettent la formation initiale des pilotes de lignes, des simulateurs des écoulements souterrains sont utilisés pour évaluer les impacts possibles de certains aménagements sur la ressource. Il est ainsi possible d'évaluer la capacité de prélèvement sur la ressource, la répartition des niveaux d'eau autour du pompage, les risques de pollution par les activités agricoles ou industrielles, les périmètres de protection des puits de pompage, etc. Le but de l'étude hydrogéologique est de rien laisser au hasard et de prévoir toutes les éventualités. La réalisation d'une étude hydrogéologique complète et selon les règles de l'art apporte ainsi toute l'information nécessaire à une gestion-protection efficace de la ressource. Pour l'hydrogéologue, les eaux souterraines ne sont plus si mystérieuses.

Olivier Banton est professeur en hydrogéologie à l'Institut national de la recherche scientifique de l'Université du Québec (INRS-Eau à Québec). Titulaire d'une doctorat en hydrogéologie, il mène depuis douze ans des recherches sur la gestion-protection des ressources d'eau souterraine à l'échelle régionale. Il a réalisé le développement de plusieurs logiciels hydrogéologiques et mené des recherches pour le compte de plusieurs ministères, organismes et industries, au Québec et à l'étranger. Il est l'auteur d'un ouvrage de référence et d'enseignement sur l'hydrogéologie édité par les Presses de l'Université du Québec et l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française.

Partenariat et partitionnisme

La problématique autochtone

MICHEL SEYMOUR
L'auteur est membre du regroupement des intellectuels pour la souveraineté (IPSO)

Deuxième article d'une série de deux

Les objections soulevées contre la partition du territoire québécois ne semblent pas s'appliquer aux autochtones. Après tout, si la nation québécoise a le droit à l'autodétermination, la même chose peut s'appliquer au sujet des nations autochtones. On doit reconnaître que si le Canada est divisible, le Québec souverain pourrait éventuellement l'être aussi s'il ne reconnaissait formellement l'existence des peuples autochtones. Les onze nations autochtones ne représentent qu'environ 74 000 personnes, mais il s'agit néanmoins de nations. Elles devraient être considérées sur un pied d'égalité avec la nation québécoise. Pour l'essentiel, ces considérations apparaissent exactes, mais il ne faut pas en rester à des généralités. Regardons la situation de plus près.

Vers l'autonomie gouvernementale

Il y a sur le territoire canadien environ 700 000 autochtones répartis en 600 bandes et susceptibles de former entre 60 et 80 nations. Il serait extravagant d'autoriser l'exercice d'un droit de sécession à l'ensemble de ces peuples. Si le rapport Dussault-Erasmus était mis en application, et certains croient que c'est une utopie de croire qu'il le sera, les peuples autochtones jouiraient seulement d'un droit limité à l'autodétermination, à savoir l'autonomie gouvernementale. Les auteurs du rapport affirment d'ailleurs explicitement que les autochtones n'ont pas l'intention de violer l'intégrité territoriale du Canada. Au Québec cependant, les Cris et les Inuit ont déjà dit à maintes reprises qu'advenant la souveraineté du Québec, ils voudraient être rattachés au Canada et non au Québec. Or, le droit d'association qu'ils exerceraient en ce cas aurait pour effet de violer l'intégrité territoriale du Québec. Il équivaudrait en ce sens à l'exercice du droit de sécession. Pourquoi ces deux poids, deux mesures? Au Canada, on accueille le rapport Dussault-Erasmus dans l'indifférence la plus totale alors qu'il ne préconise que l'autonomie gouvernementale. Mais au Québec, il faudrait accorder aux peuples autochtones un droit de violer l'intégrité territoriale? L'autonomie gouvernementale autochtone, soutiennent les auteurs du rapport, est compatible avec le respect de l'intégrité territoriale du Canada. Pourquoi ne serait-elle pas compatible avec l'intégrité territoriale du Québec souverain? Un document présenté à l'étude aux Nations unies restreint lui aussi l'autodétermination des autochtones à l'autonomie gouvernementale. Pourquoi alors trouverait-on raisonnable que les Cris ou les Inuit choisissent de violer l'intégrité territoriale du Québec?

Même si la responsabilité des affaires autochtones incombe d'abord et avant tout au gouvernement fédéral, le Québec a fait de nombreuses propositions d'autonomie gouvernementale à l'intention des populations autochtones vivant sur son territoire, et notamment une proposition extrêmement détaillée et généreuse à l'endroit des Attikamek et Montagnais en décembre 1994. Comment se fait-il que les Attikamek viennent de déclarer à Genève que le gouvernement du Québec est raciste? Cette accusation est inacceptable. Le gouvernement propose apparemment que l'autonomie gouvernementale accordée aux Attikamek et Montagnais entraîne en contrepartie l'extinction de leurs droits. C'est une vieille méthode de négociation avec les autochtones que d'aucuns jugeront désuète, mais pas au point de déclarer raciste le gouvernement québécois. Cette accusation trahit en outre une méconnaissance des rapports de force politiques. Si le Québec accorde dès maintenant l'autonomie gouvernementale aux peuples autochtones alors que leurs droits ne sont pas éteints, qu'est-ce qui nous assure qu'ils ne vont pas s'en servir pour s'associer au Canada au moment où le Québec cherchera à faire sécession? Et qu'est-ce qui nous assure que le gouvernement fédéral ne va pas se servir de sa responsabilité de fiduciaire et «répondre favorablement» à leur requête afin de tenter de bloquer le processus d'accession du Québec à la souveraineté? Puisque l'autonomie gouvernementale autochtone doit s'exercer sur un terri-

toire déterminé, le fait de leur accorder une telle autonomie faciliterait le processus d'annexion du territoire. En effet, sans territoire déterminé, l'annexion ne pourrait pas aisément être envisagée. Ainsi, les gestes généreux posés par le gouvernement du Québec se retourneraient vite contre lui. Enfin, si les autochtones réalisaient que leurs intérêts convergent avec ceux du Québec et que cela se manifestait à l'occasion dans leur comportement, le gouvernement québécois serait peut-être plus enclin à reconnaître leurs droits ancestraux.

La situation des autochtones est parfaitement symétrique à celle du Québec. Mais précisément pour cette raison, les peuples autochtones ne peuvent pas violer l'intégrité du territoire québécois sans justifications morales profondes. Après cent trente ans dans la Confédération, la nation québécoise n'est pas encore parvenue à se faire reconnaître comme nation par le Canada. Voilà sa justification morale profonde. Les autochtones sont-ils dans la même situation à l'égard du Québec? Nous ne le croyons pas, puisque c'est le gouvernement canadien qui a la responsabilité première dans le dossier autochtone. Les Attikamek parlent de vingt ans de négociations infructueuses, mais le Québec ne leur a-t-il pas fait pour sa part une proposition généreuse, même si celle-ci peut à certains égards être jugée imparfaite? Matthew Coon Come a sans doute raison de considérer discriminatoire la doctrine de la *terra nullius* que le gouvernement québécois a préconisée devant les tribunaux (*Le Devoir*, 12 août), mais une évaluation globale de l'ensemble des relations entre le gouvernement et les autochtones nous interdit de parler de racisme. Pourquoi alors s'en prendre constamment au Québec? Pourquoi les peuples autochtones se font-ils les complices de la stratégie du gouvernement fédéral? Cherchent-ils à se faire du capital politique auprès des Canadiens sur le dos du Québec? Quand les autochtones vont-ils se rendre compte qu'il serait dans leur intérêt de s'associer au Québec plutôt que de s'y opposer?

Le partenariat: une nouvelle alliance

Mais quel que soit l'état des relations avec les autochtones, le Québec devra après un OUI référendaire reconduire l'article 35 de la constitution de 1982 dans la constitution du Québec souverain, et s'engager par conséquent à reconnaître les peuples autochtones. Une fois devenu souverain, il devra accélérer le processus visant à instaurer des gouvernements autochtones autonomes sur son territoire. Si son intégrité territoriale n'est plus menacée, il pourra sans doute reconnaître les droits ancestraux des peuples autochtones. Cela permettra un déblocage dans les négociations. Là encore, s'il faut adhérer au nationalisme civique, il faut institutionnaliser le caractère multinational du Québec par l'instauration de gouvernements autochtones autonomes. Autrement dit, il faut reconnaître formellement le caractère multinational du Québec, et donc abandonner le nationalisme exclusivement civique. Le Québec peut et doit devenir un pays où l'expérience de la multination réussit. C'est une condition *sine qua non* pour que les peuples autochtones acceptent de participer à une citoyenneté commune avec les Québécois.

Les aspirations des peuples autochtones doivent aussi trouver réponse dans la proposition de partenariat que le Québec fera au Canada. Celle-ci devra incorporer certains des aspects les plus importants du rapport Dussault-Erasmus. Il faudra proposer que les institutions communes de l'union soient caractérisées par une représentation tripartite: canadienne, québécoise et autochtone. Pour tenir compte des inquiétudes des autochtones, on pourra également proposer que, pendant un certain temps, la responsabilité de fiduciaire soit assumée conjointement par le Canada et le Québec eu égard aux peuples autochtones vivant sur les deux territoires. Il faudra, par exemple, s'assurer que les Inuit du Nunavut puissent conserver des liens étroits avec ceux du Nunavut. Le Canada refusera-t-il une telle proposition de partenariat politique? Dans une telle hypothèse, les autochtones auront une nouvelle occasion de réaliser qui sont leurs véritables alliés. Il nous restera alors à construire un partenariat entre Québécois et autochtones sur le territoire du Québec. Ce sera une occasion de réinstaurer enfin nos anciennes alliances.

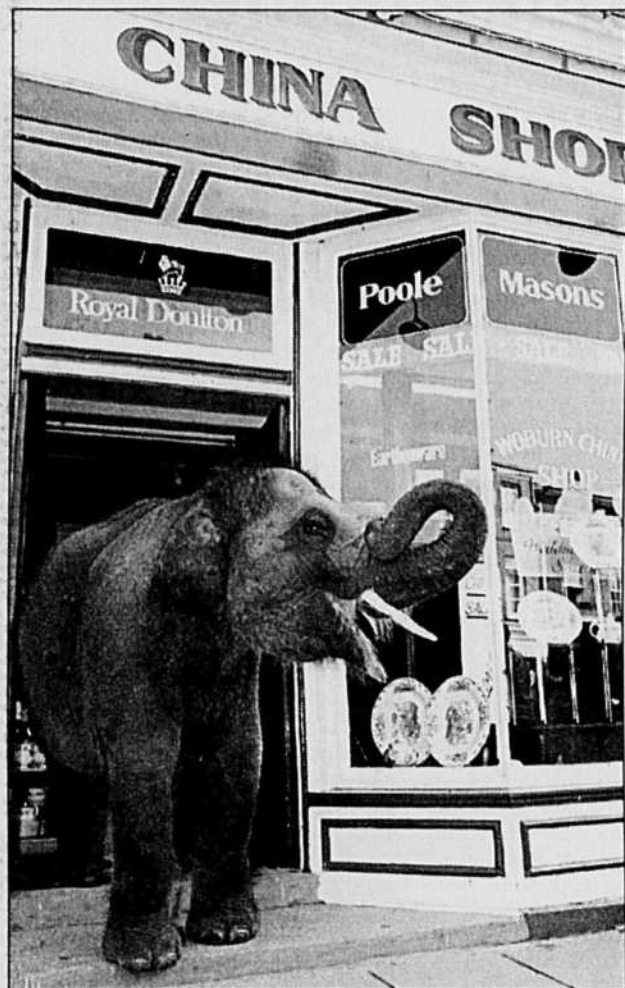
L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutarac, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lalleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Air connu



FIONA HANSON ASSOCIATED PRESS

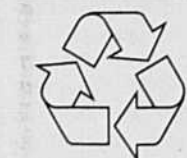
RAJA, 3 ans, l'un des trois éléphanteaux du parc safari de Woburn, pose fièrement devant une boutique de porcelaine de cette ville d'Angleterre. Les trois éléphanteaux ont paradé hier dans les rues de Woburn afin d'amasser des fonds pour un organisme voué à la protection des éléphants d'Asie.

Précision

Un calcul maison rapporté hier en manchette et en éditorial, concernant la contribution demandée par la Ville de Montréal à ses employés, nous permettait de conclure que la Ville visait une diminution de 7,7 % de la masse salariale de ses employés. Ce calcul est exact si on ne tient compte que de la masse salariale au sens strict. Par contre, si on ajoute à cela les contributions de l'employeur aux avantages sociaux (une somme de 161 millions), on doit conclure que les 42 millions de réductions attendues par la Ville dans les négociations avec ses employés équivalent bien à 6 % des coûts globaux de rémunération, pourcentage suggéré par le gouvernement du Québec comme moyen pour les villes d'absorber une partie du transfert de responsabilités.

Protéger la Couronne

Québec (PC) — Sans l'appel du gouvernement dans l'affaire de Benoît Proulx, les 280 procureurs de la Couronne au Québec risquent d'être poursuivis à tout moment et de ne plus pouvoir faire leur travail de façon indépendante. Le président de l'association des substituts du procureur général, M. Jacques Bélanger, se réjouit de la décision du ministre de la Justice, Paul Bégin, de porter en appel la décision du juge Claude Rioux, tenant responsable le procureur général des dommages subis par Benoît Proulx depuis 1991. «Les procureurs de la Couronne doivent pouvoir travailler dans un climat serein sans toujours risquer d'être poursuivis», clame M. Bélanger. Déjà, plusieurs procureurs de la Couronne sont l'objet de poursuites civiles, note-t-il. S'il fallait que le nombre de poursuites se multiplie, c'est le travail même des procureurs de la Couronne qui serait compromis, analyse M. Bélanger. «Le nombre de poursuites risque de chuter parce que, pour éviter les poursuites, les procureurs de la Couronne vont prendre uniquement des dossiers sûrs, blindés mur à mur», ajoute le porte-parole des substituts du procureur général.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique devoir@cam.org
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858, Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

UMQ Les maires réclament toujours un pacte fiscal à long terme

SUITE DE LA PAGE 1

doigts hier en raison de la fermeture du Conseil du trésor.

«Pour notre citoyen, on ne voit pas comment l'exempter d'une augmentation de fardeau fiscal. [...] Aucune assurance de la part du ministre des Affaires municipales et du président du Conseil du trésor qui se maintiennent et se complaisent à toujours être convaincus qu'il y a toujours de la place dans le champ foncier.»

De leur côté, les ministres Trudel et Léonard ont plutôt été avarés de commentaires à leur sortie de cette rencontre. Sans préciser lesquels, ils ont parlé de «progrès» dans les négociations. Selon le président de l'UMQ, la situation financière du Québec est meilleure que ce qui avait été prévu, mais le gouvernement ne veut pas en partager les dividendes.

«D'abord, du fédéral, la facture à payer sera environ de 175 millions de moins», explique M. Laframboise. On comprend que ce sont des compensations qu'ils veulent conserver pour régler les dossiers de la santé et de l'éducation. La récupération dans leurs relations de travail: les 30 000 employés qui quittent au lieu de 18 000, le gouvernement veut réinvestir dans le réseau les économies qui pourraient se chiffrer à 100 millions. Et il reste l'amélioration du PIB, qui se chif-

frat à 1,5 % de plus que prévu, soit des entrées de fonds supplémentaires de 225 millions.»

M. Laframboise se dit prêt à en discuter avec le premier ministre Bouchard dans deux jours, mais il constate que la position du gouvernement semble immuable. C'est également la conclusion à laquelle en vient le membre du bureau de direction de l'UMQ, Yvan Deschênes, qui prenait aussi part à la réunion d'hier. Ce représentant des MRC au sein de l'UMQ croit que le gouvernement tente tout simplement d'endormir le monde municipal présentement.

«La semaine dernière, le ministre Trudel nous a demandé de diminuer nos moyens de pression afin d'entreprendre un sprint de négociations. Mais ils n'ont rien à offrir de neuf. A moins que le premier ministre nous dise autre chose, on s'enlève directement vers une confrontation.»

Ce qui fait douter M. Deschênes de la bonne foi du gouvernement est la facture même du transport scolaire qui contient, selon lui, des coûts cachés de plus de 100 millions pour les municipalités.

«Les commissions scolaires avaient droit à une ristourne de la TPS et de la TVQ pour assumer la responsabilité du transport scolaire, mais ces ristournes ont été abolies pour le monde municipal. Les commissions scolaires subiraient donc un manque à gagner et nous n'y aurions même pas droit.»

SQ

SUITE DE LA PAGE 1

breuses pour redonner un second souffle au corps policier (composé de 4000 membres) et mieux faire face aux assauts criminels.

Le directeur général de la SQ ainsi que le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, rencontraient la presse hier afin de leur faire part des modifications en cours et à venir au sein du corps policier. Celles-ci auront des répercussions sur l'organisation de la police de proximité (incursion, déjà bien entreprise, de la Sûreté au sein des municipalités régionales de comté suivant la loi 77), sur le rôle de la SQ au sein d'une réforme des services spécialisés (recommandations auxquelles le ministre Perreault n'a toutefois pas encore donné son aval), sur la réforme des enquêtes criminelles ainsi que sur l'encadrement et la préparation de la relève à la SQ.

«Voilà l'une des rares fois où une institution comme la nôtre se trouve dans une conjoncture semblable. Non seulement est-elle scrutée à la loupe pour une période antérieure, mais elle vit aussi une triple mutation», a expliqué M. Coulombe, faisant ici allusion d'une part à la Commission d'enquête publique présidée par le juge Lawrence Poitras et, d'autre part, à l'implantation au sein des municipalités de la «carte policière», la réforme des services spécialisés (à venir) et enfin une révision des méthodes d'encadrement des forces policières.

«On ne peut pas avoir une police moderne au Québec si un certain nombre de conditions ne sont pas mises en place pour favoriser cela, a expliqué M. Perreault. On ne sera pas équipé pour faire face à la criminalité de façon efficace si l'on ne redonne pas un second souffle à l'institution.»

Tenant compte du fait qu'actuellement 3 % des officiers et sous-officiers et 6 % des agents détiennent un diplôme universitaire, que 15 % d'entre eux ont déjà accumulé quelques crédits universitaires, la SQ espère que d'ici l'an 2000, grâce à un projet-pilote, près du tiers de ses officiers et sous-officiers auraient en poche une formation universitaire ou l'équivalent.

On souhaite également permettre l'entrée dite «latérale» de nouvelles personnes dans l'organisation, sans que celles-ci aient utilisé la seule porte d'entrée actuellement possible, et cela depuis des lustres, soit le poste de patrouilleur. «Voilà un des défis importants des organisations policières au Québec», explique le ministre Perreault. Rares sont les entreprises et les organisations humaines aujourd'hui qui assurent une montée dans la hiérarchie seulement si on est entré à la base. Nous souhaiterions l'embauche de ci-

vils, avocats, informaticiens, comptables, pour compléter les services.» L'on offrirait ainsi la possibilité d'une formation universitaire aux employés actuels tout en assurant la relève par l'embauche de civils dotés du fameux diplôme.

Le volet réforme des enquêtes criminelles — déjà mis en branle à la suite des constats de divers rapports tels les Gilbert, Doyon, Verdun et surtout Bellemare — prévoit notamment l'implantation élargie de la formule suivante: l'émission d'un rapport quotidien pour contrôler les activités et la qualité du travail dans les dossiers d'enquête. L'on embauchera aussi deux procureurs qui agiront à titre de conseillers auprès des enquêteurs, cela dans le souci de respecter l'évolution du droit.

Facilitant l'entrée en poste de la relève, les conditions d'admissibilité au régime de retraite créent un contexte particulier à la SQ dont le directeur général croit pouvoir bénéficier dans son vent de changement: avec une permission de départ après 25 ans d'ancienneté et une obligation de quitter au bout de 32 ans de service (et/ou 60 ans d'âge), les autorités prévoient que, d'ici environ six ans, la moitié des effectifs actuels aura quitté la SQ, suivant ces règles de conduite. «On peut voir ça comme un inconvenient si l'on se place dans une perspective de conservation de la mémoire de l'entreprise», croit M. Coulombe. Mais ça devient un avantage dans un contexte comme le nôtre où l'on se dirige vers un renouvellement des effectifs.»

Au bureau de l'Association des policiers provinciaux du Québec, le syndicat qui regroupe 3700 des policiers de la SQ, on a indiqué hier qu'on n'avait pas encore pris connaissance des orientations proposées par le directeur Coulombe. Le président du syndicat, Tony Cannavino, émettra cependant ses réactions au plan d'action de ce matin.

Guy Coulombe affirme avoir discuté de ces recommandations avec l'ensemble de ses officiers; il s'apprete à expédier à tous ses membres un résumé du rapport de 100 pages et compte rencontrer le personnel pour faciliter les échanges sur la teneur du changement. «Je sens que l'entreprise se questionne sur l'avenir et qu'on souhaite des changements, ça se dégage nettement», explique M. Coulombe. Mais tout le monde n'est pas favorable à tout ce que l'on propose et je leur dis: «Je vais vous convaincre, parce que c'est capital.»

Alors que la Commission d'enquête Poitras est toujours en plein travail et le rapport Corbo sur une réforme des corps de police municipaux est en plein bouillonnement, Guy Coulombe explique qu'il ne pouvait pas se permettre d'attendre et de «paralyser» la SQ davantage.

FOI Crise du «sens», crise des «repères», crise des raisons de vivre et de la morale

SUITE DE LA PAGE 1

accuse Jeanne, membre de l'aumônerie étudiante. On se débrouille seuls. On se bagarre seuls. Le monde apparaît tellement dur aux jeunes qu'ils ne cherchent même plus à lui donner un sens. On vit dedans, on essaie de s'en sortir, c'est tout.» L'angoisse des étudiants, soulignent leurs aumôniers, est beaucoup plus grande que celle des générations précédentes: «Ils s'amuse moins. Ils ont peur de perdre du temps. C'est une génération qui a toujours entendu parler de crise.»

Crise du «sens», crise des «repères», crise des raisons de vivre et de la morale. Les sociologues de la religion ou les responsables de mouvements de jeunes, confessionnels ou pas, n'en finissent pas d'égrener les symptômes d'un même désengagement. L'école, la famille, l'Église sont en panne depuis trente ans. «Les adultes eux-mêmes ont perdu leurs repères. Comment pourraient-ils les transmettre?», interroge Michel Clémencin, responsable national de la Mission étudiante, pour qui seul demeure un fonds sonore médiatique où «toutes les situations humaines et matrimoniales se valent». Avec pour conséquence, ajoute-t-il, «une image pervertie de la liberté, déconnectée de la responsabilité.»

«Just for fun!», «Ce que je veux, quand je veux!», «Si ça fait du bien, c'est normatif!»: autant de propos encore dérobés dans les couloirs de l'université. «Les jeunes sont tellement désabusés par ce qui les attend, résume Tatiana, qu'ils veulent profiter de l'instant, ne pas se laisser enfermer par une contrainte, dépendre ou se laisser envahir par la bonne autant que la mauvaise conscience.» Comment s'étonner de la convergence des chiffres sur l'écroulement de la foi en Dieu, sur le rejet de toute prescription d'Église, sur la fluidité des appartenances, sur le «zapping» des jeunes entre l'indifférence, la croyance ultra-traditionnelle ou les modes renaissances, comme la réincarnation ou le spiritisme? La religion est perçue comme une valeur agressive, une source d'intolérance et de conflit. Celle qui à leur préférence, selon les enquêtes d'opinion, est le bouddhisme.

Il y a trente ans, en 1967, 81 % des jeunes Français (de 18 à 24 ans) disaient croire en Dieu. Ils ne sont plus que 46 %, selon CSA, dans un sondage publié le 27 mars par La Vie, qui a fait l'effet d'une bombe dans les Églises. «Ça veut dire quoi, croire en Dieu?», «C'est quoi, ton Dieu?», «Tu ne vois pas le monde comme il est? Pourquoi ton Dieu n'arrête pas les guerres?»: autant de questions-provocations encore lancées aux militants de l'aumônerie du Mans. Et celle-ci: «Je n'ai pas de haine contre l'Église, mais je n'ai rien à faire avec elle. Je n'ai aucune raison de me laisser enfermer dans une morale chrétienne.»

L'enquête d'Yves Lambert sur «les valeurs en Europe»

(1990) a jeté un froid. À l'époque, sociologues et médias surfaient sur la vague du «renouveau du religieux», commun aux apôtres de la réislamisation des banlieues, de la néo-orthodoxie juive, au protestantisme évangélique et, bien sûr, au catholicisme de Jean Paul II. Cette enquête démontre une cassure. Les jeunes qui «se déclarent» (sans plus) catholiques ne sont que 37 %.

Entre eux et les Français de 65 ans, l'écart est supérieur à 30 points pour ce qui est de l'assistance à la messe, de l'importance accordée à Dieu et à la religion, de la confiance dans les Églises.

Comment expliquer une telle rupture? L'une des hypothèses les plus souvent évoquées est celle de Philippe Bourdeyne, de l'Institut catholique de Paris: «Lorsque l'enseignement moral de l'Église n'apparaît plus crédible en contexte de permissivité, c'est le dispositif religieux dans son ensemble qui vacille» (dans Lumière et vie, avril 1997, sur les mutations de la jeunesse étudiante). Cette génération n'a pas connu la place centrale que l'Église occupait dans la «civilisation paroissiale» de leurs parents ou grands-parents. Identifiée à un ensemble de contraintes, l'institution est rejetée. Les positions du pape sur la sexualité suscitent des critiques véhémentes. Si certains admettent que les médias ont «le chic pour les phrases-chocs», les jeunes dans la ligne se plaignent de ne plus pouvoir dialoguer sur des tabous comme la pilule ou le préservatif. «Si on tente d'expliquer la position de l'Église, d'apporter des correctifs ou des nuances, dit Catherine, on passe pour des cathos coincés et bornés.»

Les plus indulgents admettent que l'Église ne sait pas «se vendre», présenter ses propositions «pour être sinon suivie, au moins comprise». La présence des jeunes n'y est plus vécue comme un engagement durable. Ils souffrent de ses scléroses, des paroisses vieillissantes, des mouvements déclinants. Ils vont dans les communautés chalutieuses, fusionnelles, qui flattent leur goût de belles liturgies. Ils rêvent d'une Église qui s'adapterait à leurs modes, à la musique, au cinéma ou à la télé. Pour eux, indifférents aux conflits de doctrine, les querelles entre cathos de gauche et de droite sont «du chinois». Ils veulent d'une Église qui ne fasse plus «organisation de masse» mais qui s'adresse à chacun d'entre eux.

Si les croient de moins en moins en Dieu, s'ils s'écartent de l'Église, ce serait un erreur de parler d'indifférence religieuse des jeunes générations. Au contraire, leur curiosité reste vive et la corrélation forte entre l'effondrement du sentiment d'appartenance à une religion et la remontée des croyances parallèles. Dans le sondage CSA publié dans Le Monde du 12 mai 1994, c'est la catégorie des 18-24 ans qui se déclare le plus «sans religion» (36 %) (on va le

M. Deschênes précise que ce montant représente plus de 15 % de la facture provenant du transport scolaire, soit 65 millions. En outre, les coûts inhérents à l'administration de ce service (informatique, personnel, etc.) seraient de 10 %, donc un montant de 42 millions. La facture additionnelle pour l'UMQ s'éleverait donc ainsi à 107 millions.

Le ministre Trudel aurait dit à l'UMQ la semaine dernière qu'il envisageait de confier aux villes la responsabilité du transport scolaire. Toutefois, rappelle le maire Deschênes, «le droit à l'éducation ne relève pas des autorités municipales mais du gouvernement du Québec». Il ajoute lui aussi que le maintien de la position gouvernementale équivaut ni plus ni moins qu'à des réductions de services et des augmentations de taxes pour les contribuables municipaux.

L'UMQ réclame donc toujours un véritable pacte fiscal à long terme. Elle demande certains outils législatifs permettant aux municipalités de mettre en commun des services avec les écoles et les hôpitaux en plus de réduire leurs coûts de main-d'œuvre si les syndicats municipaux refusent d'en discuter.

L'échéance, selon Mario Laframboise, demeure le 15 septembre puisque plusieurs conseils de ville ont déjà commencé leurs travaux préparatoires pour l'adoption de leur prochain budget.

ENSEIGNANTS

SUITE DE LA PAGE 1

voit qu'environ un millier de cadres au total prendront finalement leur retraite dans le réseau de l'éducation.

Ces 10 300 employés des commissions scolaires se répartissent ainsi: près de 8400 enseignants, environ 350 professionnels (conseillers pédagogiques, animateurs de pastorale, psychologues, etc.), environ 1350 employés de soutien et des cadres. Parmi les enseignants, on compte environ 6000 femmes, mais selon M. Perrault ce nombre très élevé correspond à la proportion totale d'enseignantes, surtout au secteur primaire.

On ne connaît pas encore le détail précis de tous ces chiffres par commissions scolaires, mais les données préliminaires laissent entrevoir d'importantes disparités d'une région à l'autre. Ainsi, M. Perrault donne en exemple le cas d'une petite commission scolaire de la Gaspésie, Baie-des-Chaleurs, où l'on compte 70 départs, un nombre très élevé par rapport au nombre total d'enseignants.

Si les départs de professionnels, de cadres, d'employés de soutien représentent une diminution réelle du personnel, le cas des enseignants est totalement différent, puisque tous ces enseignants devront être remplacés. Puisqu'aucune modification n'a été apportée aux conventions collectives concernant le ratio professeur-élève, il faut remplir les postes et engager au moins 8000 enseignants, ce qui est énorme. Mais ces nouveaux enseignants seront, en grande majorité, des enseignants qui sont actuellement sur des listes de rappel pour le temps partiel, pour le remplacement, et ce souvent depuis plusieurs années.

L'impact économique de toutes ces embauches demeure impossible à établir pour le moment. Selon M. Perrault, «entre l'enseignant qui part et celui qui est embauché, la différence peut être de 8000 à 10 000 \$.

Les nouveaux enseignants sont situés plus bas sur l'échelle salariale, selon les années d'expérience.»

Pour la plus grosse commission scolaire du Québec, la CECM (Com-

mission des écoles catholiques de Montréal), ce sont environ 850 personnes qui prennent leur retraite, dont 640 enseignants. On prévoit donc remplacer ces 640 enseignants... auxquels il faut ajouter l'embauche d'environ 75 professeurs de maternelles, à cause de l'arrivée des maternelles 5 ans à temps plein.

La CECM avait eu le temps de se préparer à tout ce mouvement puisqu'elle prévoyait un important changement de garde d'ici cinq ans. «Le programme actuel de mise à la retraite accélère, dans le fond, le mouvement amorcé depuis deux ans», explique Pierre Boucher, directeur des ressources humaines à la CECM. Sur les 700 nouveaux enseignants qui seront engagés, M. Boucher évalue qu'environ la moitié d'entre eux proviendront du bassin actuel de remplaçants, l'autre moitié représentant de nouvelles embauches décidées à partir des entrevues. La majorité des nouveaux contrats ont été signés au printemps, mais plusieurs enseignants connaîtront leur véritable lieu de travail à la rentrée, à la toute dernière minute.

Les listes de rappel ne combleront pas tous les besoins. Dans une commission scolaire, explique M. Perrault, il est possible que ce soient surtout des enseignants de mathématiques qui partent. Il faudrait donc procéder à des embauches spécifiques, puisque les listes de rappel sont organisées selon les disciplines.

Le mouvement actuel suscitera d'ailleurs une «deuxième vague» d'embauche, ajoute-t-il: bon nombre de jeunes enseignants qui sortent des universités pourront «entrer dans le système» en se plaçant maintenant sur les listes de rappel qui doivent être reconstituées. Mais si cette opération d'envergure semble bien se passer, des ajustements se produiront dans les premiers jours de la rentrée. Ainsi, certains enseignants qui n'ont pas encore reçu leur réponse de la CARA pourraient commencer la rentrée scolaire... pour voir confirmée leur retraite quelques jours plus tard.

moins à l'église, qui se montre la plus sceptique à l'égard des grands dogmes du christianisme. Mais, commente Guy Michelat, l'augmentation des personnes «sans religion» ne signifie pas que l'athéisme progresse: 17 % seulement des jeunes se définissent comme «athées». Trois sur quatre «sans religion» se disent même convaincus qu'«il existe quelque chose après la mort». «C'est un signe qu'ils n'ont pas renoncé à des croyances de caractère religieux», conclut-il, dans L'Actualité religieuse (mai 1994).

«Mentalité préservatrice»

Près de la moitié (45 %) des jeunes Français sont d'accord pour affirmer qu'«il y a quelque chose après la mort», sans pouvoir préciser quoi. Sauf pour 19 % qui croient à «une vie dans l'au-delà», 16 % à une «réincarnation». Bref, si les jeunes ne croient plus au péché, ils croient encore au démon, à l'astrologie, à la transmission de pensée, aux envêtements, aux extraterrestres, aux tables tournantes, aux parasciences et même aux voyantes. Il reste des «réserve» de religiosité, estime les spécialistes, qui peuvent s'exprimer à l'occasion d'un choc affectif, comme la mort d'un copain ou d'un parent. À cet égard, souligne Antoine Delestre, le culte des morts est l'un des rituels qui ont le mieux résisté.

Ce n'est pas le seul. Il arrive que des jeunes qui ne mettent jamais les pieds à l'église réclament, s'ils se marient, une «belle messe», avec latin et saxo. Ou bien ils vont passer Paques à Taizé, la Pentecôte à Paray-le-Monial (chez les charismatiques) ou l'été à Lourdes. Autrement dit, à la fréquentation des paroisses et des mouvements, cette génération contemporaine de la sécularisation préfère les communautés d'élection. Aux théologiens, ils préfèrent les témoins (Mère Teresa, abbé Pierre, Guy Gilbert, Jean Paul II). Ils détestent l'Église, mais adorent tel curé ou aumônier, leur «grand frère!». À l'engagement régulier, ils préfèrent des actions concrètes, par exemple dans l'humanitaire. «Il y a un vrai divorce entre une grande partie des jeunes et l'Église [...]. L'Église de France ne leur semble pas être leur maison. Avouons-le, sans barguigner, nous sommes grandement responsables. Apparaît comme un scandale une communauté qui ne signifie plus rien, qui n'ose plus: alors, ankylosée dans une mentalité préservatrice, elle n'a plus rien à leur dire. Une communauté confessante, oui, mais surtout qu'elle ne soit pas un ghetto! [...] Les jeunes attendent d'être respectés et aimés gratuitement. Beaucoup pensent que la foi doit être le plus libre de leur liberté et qu'ils doivent se faire leur religion à eux.» De qui, ces propos sévères et lucides? De Mgr Michel Dubost, aujourd'hui principal organisateur des JM de Paris, en assemblée de l'épiscopat (avril 1996).